



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

**SOCIÉTÉ GUINÉENNE
DU PATRIMOINE MINIER**

E-mail : infos@soguipami.net - Site Web : www.soguipami.net

Tél : 669 30 16 16 Immeuble Fria Base Kaloum BP : 931 CONAKRY - GUINEE

***RAPPORT D'ACTIVITES
DE L'EXERCICE 2025***

Par M. Aboubacar Kagbè TOURE

Directeur Général





S O M M A I R E	I	II	III	IV
	PROFIL	GESTION DE PORTEFEUILLE, COMMERCIALISATION, RECHERCHE MINIERE, RESULTATS FINANCIERS, RESSOURCES HUMAINES	DEFIS, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES	CONCLUSION
	Présentation	Gestion portefeuille minier de l'Etat, Partenariats et Promotion minière	Modernisation de la gestion du portefeuille	
		Commercialisation et transport maritime	Exercice du droit de transport maritime	
	Conseil d'administration	Recherche minière et relations communautaires	Ouverture d'une mine de bauxite	
	Organisation interne	Résultats financiers		
		Ressources humaines		

I. PROFIL

I.1 PRESENTATION DE LA SOGUIPAMI

La Société Guinéenne du Patrimoine Minier S.A. (SOGUIPAMI) est une société constituée sous la forme d'une *société anonyme*, dont le capital social est détenu intégralement par la République de Guinée.

Elle a été créée par **Décret D/2011/218/PRG/SGG du 11 août 2011**, en application des dispositions de l'article 29 et suivant la loi n° **L/2011/005/CNT du 11 août 2011** portant constitution et gestion du patrimoine minier Guinéen.

Cette décision a été prise en 2011 dans l'optique de doter l'Etat d'une entité de droit privée chargée de gérer et d'optimiser le patrimoine minier de la Guinée, de manière distincte du Ministère chargé des Mines, dont les prérogatives se concentrent sur l'administration minière.

Depuis sa création en 2011, SOGUIPAMI a été régie par une succession de textes législatifs et réglementaires, lesquels ont fait évoluer ses missions et règles de fonctionnement, de sorte qu'il a fallu cette année, prendre le décret **D/2023/0027/PRG/CNRD/SGG** du 23/01/2023, portant statuts de la Société guinéenne du patrimoine minier pour stabiliser le cadre légal d'évolution de cette société à participation publique. Dans les nouveaux statuts il est indiqué que la société a pour mission « ***La gestion du patrimoine minéral ou options directement ou indirectement détenues par l'Etat dans les sociétés minières et les sociétés industrielles et de services évoluant dans le secteur de l'extraction, du traitement, de la transformation, du transport et de la commercialisation des minerais et des produits dérivés, ainsi que les produits des emprunts effectués dans les conditions prévues par la législation en vigueur*** ».

En plus de cette mission générale, il a été confié à la SOGUIPAMI :

- la gestion et l'exercice du droit de commercialisation de l'Etat prévu à l'article 138-I du code minier ;
- la gestion et l'exercice du droit de préemption de l'Etat prévu à l'article 138-II du code minier ;
- la gestion du portefeuille d'actions, de participations ou d'intérêts financiers et commerciaux de l'Etat dans les sociétés minières et les sociétés d'extraction, de traitement, de transformation, de transport et de commercialisation de minerais et des produits dérivés ;
- la représentation de l'Etat aux assemblées générales des sociétés minières et assimilées et la désignation des représentants de l'actionnaire (Etat) au sein des organes sociaux de ces sociétés minières et assimilées.

1.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

La SOGUIPAMI est dotée d'un conseil d'administration conformément aux dispositions du décret modifiant les statuts de la société. Ce conseil est composé des membres ci-après :



M. BOUNA SYLLA
Ministre des Mines et de la Géologie
Président



M. Mourana SOUMAH
Ministre de l'Economie, des Finances
Vice-Président



M. Facinet SYLLA
Ministre du Budget
Membre



M. Ibrahima Abe DIALLO
Administrateur Général de l'ACIP,
Membre



M. Aboubacar Kagbè TOURE
Directeur Général SOGUIPAMI
Membre

**Un Représentant de la Présidence de
la République**



Mme Hadja Rayhanatou DIALLO
Directrice Générale Adjointe
SOGUIPAMI
Membre

Le poste d'administrateur représentant la Présidence de la République, n'es pas pourvu.

I.3 ORGANISATION INTERNE

La SOGUIPAMI est une société anonyme dotée en plus du conseil d'administration, d'une direction générale comprenant un directeur général et un directeur général adjoint.

La Direction générale est appuyée dans la coordination et l'impulsion des activités de la société par :

A) - Cinq (5) Directions :

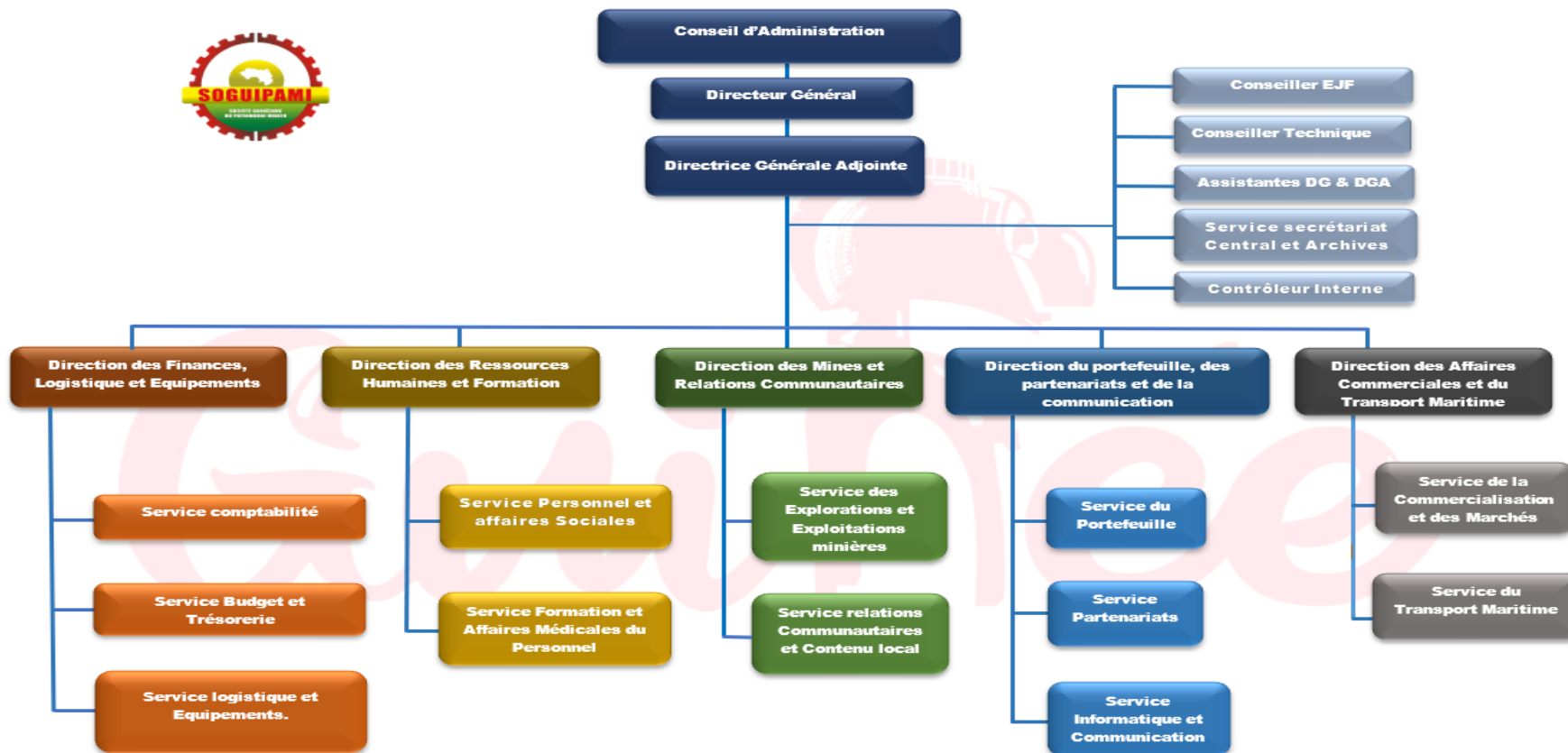
1. Direction des Finances, de la Logistique et de l'Equipement ;
2. Direction des Mines et Relations Communautaires.
3. Direction des Ressources Humaines et de la Formation ;
4. Direction du Portefeuille, des Partenariats et de la Communication ;
5. Direction des Affaires commerciales et du transport maritime ;

B) - Les services d'appui :

1. Conseiller Economique, juridique et Fiscal ;
2. Conseiller technique ;
3. Le Contrôleur interne ;
4. Assistants du DG et de la DGA ;
5. Le service secrétariat central et archives.



ORGANIGRAMME DE LA SOGUIPAMI



II. GESTION DE PORTEFEUILLE, COMMERCIALISATION ET ACTIVITES MINIERE, ACTIVITES FINANCIERES, RESSOURCES HUMAINES.

Au cours de l'année 2025, la SOGUIPAMI a poursuivi ses activités conformément à ses attributions dans les domaines suivants :

- 2.1 La Gestion du portefeuille minier de l'Etat et Partenariats ;
- 2.2 La commercialisation de minerais ;
- 2.3 La recherche minière et relations communautaires,
- 2.4 Activités financières,
- 2.5 Ressources humaines.



2.1 GESTION DU PORTEFEUILLE MINIER DE L'ETAT

1. GESTION DU PORTEFEUILLE MINIER DE L'ETAT

La SOGUIPAMI suit les activités de :

❖ Vingt-deux (22) sociétés minières à savoir :

1. Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG 49% Etat Guinéen et 51% partenaires B) ;
2. Société Anglogoldashanti (SAG 15% Etat Guinéen et 85% groupe Anglogoldashanti) ;
3. Société Minière de Boké (SMB 10% Etat Guinéen, 80% Winning logistic africa ltd, united mining suppliers int. Ltd et shandong weqiao aluminium and electricity);
4. Alliance Minière Responsable SARL (AMR 15% Etat guinéen, 85% AMR SAS et Privés Guinéens) ;
5. Bel air mining SA (BAM dont : 15% Etat guinéen, 65% Alufer Guinée ltd, et 20% Alufer Base metals) ;
6. Société Minière de Dinguiraye (SMD dont 7.5% Etat guinéen et 92,49% Delta Gold Mining et 0,01% Guinor Gold Corporation) ;
7. Chalco Guinée détenue par Chalco Hong Kong pour 85% et l'Etat guinéen 15 %.
8. Société Minière de Mandiana (SMM), est détenue à 85% par la société MANACET SOCIETE HOLDING OFFSHORE-SA et 15% par la SOGUIPAMI-SA au compte d'l'Etat.
9. Ashapura Minex Ressources, est détenue à 15% par l'Etat guinéen, 5% par la SOGUIPAMI et 80% par Ashapura Guinea Ressources SAU.
10. Ashapura Boffa est détenue à 15% par l'Etat guinéen et 85% par Ashapura Guinea Ressources SAU.
11. Société Guinéenne des Mines de Fer SAU (SGMF), est détenue à 15% par l'Etat guinéen, 5% par la SOGUIPAMI et 80% par Ashapura Guinea Ressources SAU.
12. Compagnie de développement des mines internationales HENAN-CHINE/GUINEE SA, est détenue à 10% par l'Etat guinéen et 90% par HENAN CHINE.
13. Kouroussa Gold Mine (15% Etat guinéen et 85% KGM)
14. New Japan Mining Company (15% Etat guinéen, 68% GBG, 8.5% Chen chunyu et 8.5% Shigang xia)
15. Dynamic Mining (DM): 15% Etat Guinéen, 1.18% International Gulf FZC, 83.82% International Gulf Mining Ltd;
16. Chalco Port : 5% Etat Guinéen, 95% Société Boffa Investment Limited ;
17. Alliance Mining Commodities (AMC): 10% Etat Guinéen, 90% Alliance Mining Commodities Limited;
18. Guinea Gold Exploration (GGE): 15% Etat Guinéen, 85%
19. Guinea Birimian Gold (GBG): 15% Etat Guinéen, 85% FANG Suyun;
20. Simfer (Rio Tinto): Etat Guinéen 15%, 85%..
21. Winning Consortium Simandou (WCS): 15% Etat Guinéen, 85% Winning Consortium
22. EGEC MINING : 15% Etat Guinéen, 85% partenaires.

Tableau de Participation de l'Etat 2025

N°	Sociétés minières	Sigles	Parts de l'Etat	Substances Minérales	Localisations	Statut	TYPES DE PERMIS
1	Société Ashanti Goldfield	SAG	15%	OR	SIGUIRI	EXPLOITATION	CONCESSION
2	Société Minière de Boké	SMB	10%	BAUXITE	BOKE	EXPLOITATION	EXPLOITATION
3	Compagnie des bauxites de Guinée	CBG	49%	BAUXITE	BOKE	EXPLOITATION	CONCESSION
4	Bel air mining	BAM	15%	BAUXITE	BOFFA	A L'ARRÊT	EXPLOITATION
5	Société des Mines de Mandiana	SMM	15%	OR	MANDIANA	EXPLOITATION	EXPLOITATION
6	Kambia Bauxite mining (Ex Alliance Minière Responsable)	KBM	15%	BAUXITE	BOKE	EXPLOITATION	EXPLOITATION
7	Guinéenne Des Mines	GDM	En cours 15%	BAUXITE	BOKE	EXPLOITATION	EXPLOITATION
8	CHALCO	CHALCO	15%	BAUXITE	TELIMELE/BOFFA	EXPLOITATION	CONCESSION
9	Guinea Evergreen mining	TBEA	5%	BAUXITE- ALUMINE	TELIMELE	CONSTRUCTION	CONCESSION
10	Société des bauxites de Guinée	SBG	5%		KINDIA	EXPLOITATION	CONCESSION
11	Alliance Mining Commodities	AMC	10%	BAUXITE	GAOUAL	EXPLOITATION	CONCESSION
12	Forward Africa Resources	FAR	15%	BAUXITE	KINDIA/ DUBREKA		EXPLOITATION
13	Ashapura Minex Ressources SAU	AMR SAU	15%	BAUXITE	TELIMELE	EXPLOITATION	EXPLOITATION
14	Ashapura Boffa	Ashapura	15%	BAUXITE	BOFFA	CONSTRUCTION	EXPLOITATION
15	Société guinéenne des mines de fer	SGMF SAU	15%	FER	FORECARIAH	EXPLOITATION	
16	Dynamic mining	-	15%	BAUXITE	BOKE	CONSTRUCTION	
17	Société Minière de Dinguiraye	SMD	15%	OR	SIGUIRI/DINGUIRAYE	EXPLOITATION	EXPLOITATION
18	SPIC	-	5%	ALUMINE	BOFFA	EXPLOITATION	CONCESSION
19	Compagnie de développement des mines internationales HENAN-CHINE/GUINEE SA	CDM- CHINE SA	10%	BAUXITE	TELEMELE	EXPLOITATION	EXPLOITATION
20	New Japan Mining Company	NJMC	15%	OR	MANDIANA	EXPLOITATION	SEMI-INDUSTRIEL
21	Guinean Gold Exploration	GGE	15%	OR	SIGUIRI	EXPLOITATION	SEMI-INDUSTRIEL
22	Guinean Birimian Gold	GBG	15%	OR	MANDIANA	EXPLOITATION	SEMI-INDUSTRIEL
23	SIMFER	Rio Tinto	15%	FER	BEYLA	CONSTRUCTION	CONCESSION
24	Kouroussa Gold Mine	KGM	15%	OR	KOUROUSSA	EXPLOITATION	INDUSTRIEL
25	Winning Consortium Simandou	WCS	15%	FER	BEYLA	CONSTRUCTION	CONCESSION
26	EGEC MINING		15%	BAUXITE	WOULA	EXPLOITATION	EXPLOITATION

2.1.1 SUIVI DES ACTIVITES DU PORTEFEUILLE

Dans le cadre du suivi du portefeuille minier de l'Etat, la Soguiami a procédé à l'analyse des états financiers et rapports d'activités de ces sociétés et procédé à des ajustements concertés, permettant à l'Etat d'optimiser ses parts de dividendes.

Dans le cadre de ce rapport nous vous présentons ci-dessous, les situations financières et la gouvernance des sociétés minières à participations publiques.

A. La Société Alliance Mining Commodities Ltd AMC

- Tenue de la réunion du CA, le 6 Janvier 2025 et de l'AGO le 21 janvier 2025.

Le capital de la société AMC est composé de Alliance mining Commodities Ltd : 89%, République de Guinée : 10% et Peter Ross SULLIVAN : 1%. En effet, la société AMCG SA est titulaire d'une concession minière d'une durée de 25 ans sur un périmètre de 728 km² sis à Gaoual.

- Tenue du CA du 06 janvier 2025

Ce conseil a délibéré sur la constatation de la démission du Président du Conseil d'administration de son mandat d'administrateur et par conséquent de ses fonctions de PCA, déléguant ainsi ses fonctions à M. Frédéric Bouzigues, administrateur.

- Tenue de l'AGO le 21 janvier 2025 a porté sur :

- La constatation par les actionnaires de la démission des administrateurs y compris le PCA et la nomination de nouveaux administrateurs ;
- Dans le cadre de l'évolution du projet de la société AMCG, une lettre N/Réf: 0017/AMCG/ADM/DW/2025 signée par M. Trygve Kroepelien PCA de AMCG a été envoyée à la SOGUIPAMI, représentant de l'Etat actionnaire.
- Cette lettre a pour objectif de présenter les évolutions récentes, les ajustements envisagés.

Au titre des évolutions récentes, on note les points saillants séquencés en 2 phases.

La Phase 1 a permis la construction de la route minière, la préparation des exportations, dont le démarrage est prévu pour le **1er avril 2025**. Ces réalisations ont posé des bases solides pour le développement futur du projet.

La Phase 2 prévoit la construction d'un chemin de fer et d'un nouveau port d'exportation pour un **investissement de plus d'un milliard de dollars**. Ces ambitions exigent une gouvernance renforcée et des compétences stratégiques et opérationnelles alignées avec les défis d'expansion. C'est à cet effet qu'une nouvelle équipe dirigeante est proposée pour renforcer la gouvernance conformément aux orientations des actionnaires historiques (IMIA), propriétaire à 100% d'AMC.

► **Tenue de la réunion du CA, le 28 Avril 2025**

Elle a porté sur :

- La présentation du rapport d'activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- L'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et proposition d'affectation du résultat ;
- La convocation de l'assemblée générale et fixation de son ordre du jour.

► **Tenue de la réunion de l'AGO, le 26 juin 2025**

Elle a porté sur :

-L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation du résultat de l'exercice, l'assemblée générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 soit la perte de trois cent dix-neuf mille huit cent quatorze (-319 814) dollars américains au compte report à nouveau.

La situation nette des capitaux propres de la société se présentera comme suit :

Rubrique	Montant exercice 2025 (USD)
Capital social	22 159
Report à nouveau 2024	-319 814
Situation nette	179 526

Cette résolution est adoptée à la majorité

Les résultats de la société AMCG de l'exercice 2024 sont résumés ci-dessous :

Au cours de l'année 2024, AMCG a réalisé USD :		2024	2023	Variation%	
➤ Chiffre d'affaires :	USD	0	0	0,00	Résultat
d'exploitation	USD	-320 502	-264 004	-21,40	
➤ Résultat net : (Bénéfice/Perte)	USD	-319 814	-264 289	-21,01	
➤ Capitaux propres	USD	+179 526	-585 568	+130,66	

B- La société Guinean Gold Exploration (GGE)

Le capital de la société GGE est réparti comme suit : 15% Etat Guinéen, 85% FANG Suyun

- Tenue de la réunion des assemblées Générales Ordinaires et extraordinaires le 15 Janvier 2025.

► La tenue de l'AGO de la société GGE du 15 janvier 2025 a porté sur :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et affectation du résultat de l'exercice.
- L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a décidé à l'unanimité d'affecter le bénéfice de 7 808 978 K GNF de cet exercice de la manière suivante :

Rubrique	Montant exercice 2023 (GNF)
Bénéfice	7 808 978 605
Report à nouveau antérieur	- 151 870 511 K GNF
Report à nouveau	-144 061 533 247

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à - 143 869 533 247 francs guinéens.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Les résultats de la société GGE de l'exercice 2023 sont résumés ci-dessous :

Au cours de l'année 2023, GGE a réalisé en GNF :		2023	2022	Variation%
➤ Chiffre d'affaires :	GNF	+572 483 385 920	+388 719 472 712	+47,27
➤ Résultat d'exploitation	GNF	-11 484 763 988	+25 656 930 645	-144,76
➤ Résultat des activités ordinaires :	GNF	+12 555 450 851	+9 822 198 255	+27,83
➤ Résultat net : (Bénéfice)	GNF	+7 808 978 605	+6 698 180 530	+16,58
➤ Capitaux propres	GNF	-143 863 533 247	-151 824 511 852	+5,24

- Tenue de l'AGE de la société GGE du 15 janvier 2025.

L'assemblée Générale approuve la décision de poursuivre l'exploitation de la société, après lecture du rapport de gestion et conformément à l'article 664 de l'acte uniforme OHADA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

► **Tenue de la réunion du CA du 22 juillet 2025 :**

Le CA a porté sur :

- La présentation du rapport d'activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- L'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et proposition d'affectation du résultat ;
- La convocation de l'assemblée générale et fixation de son ordre du jour.

Les résultats de la société GGE pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont résumés ci-dessous :

Au cours de l'année 2024, GGE a réalisé en GNF :		2024	2023	Variation%
➤	Chiffre d'affaires :	GNF 685 304 916 021	+572 483 385 920	+19,71
➤	Résultat d'exploitation	GNF +10 578 896 211	-11 484 763 988	+192,11
➤	Résultat des activités ordinaires :	GNF +15 278 160 084	+12 555 450 851	+21,69
➤	Résultat net : (Bénéfice)	GNF +12 349 668 512	+7 808 978 605	+58,15
➤	Capitaux propres	GNF -134 067 290 646	-143 863 533 247	+6,81

Toutes les résolutions soumises à l'ordre du jour ont été adoptées par le CA notamment l'affectation du résultat de l'exercice.

► **Tenue de la réunion de l'assemblée générale mixte du 27 Octobre 2025 :**

L'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à **12 349 668 512 GNF** en report à nouveau.

Après cette affectation le compte report à nouveau se présentera comme suit :

Le report à nouveau antérieur	GNF -146 608 959 158
Le report à nouveau après affectation du résultat	GNF-134 259 290 646

À la suite de cette opération, le montant total des capitaux propres de la société est de GNF - 134 067 290 646.

L'Assemblée générale, après constatation de la dégradation des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social, a décidé de la poursuite des activités de la société et la mise en œuvre d'un plan de reconstitution des capitaux propres.

C-La Société Guinean Birimian Gold (GBG)

► Tenue du CA le 22 Janvier 2025 et de l'AGO le 20 Février 2025.

Ces réunions ont porté sur l'exercice 2023, elles ont traité les points suivants :

Le capital de la société GBG est réparti comme suit : 15% Etat Guinéen, 85% FANG Suyun;

► Tenue de l'AGO du 20 Février 2025 a porté sur :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2023** et affectation du résultat de l'exercice.

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 et décide à l'unanimité d'affecter le bénéfice de **6 269 110 314 GNF** de cet exercice de la manière suivante :

- Le montant de 15% du bénéfice soit **940 366 547 GNF** sera versé à l'État Guinéen conformément aux dispositions des articles 150, 150-I et 150-II du Code Minier de la République de Guinée selon sa participation dans la société.
- Le reste du bénéfice soit **5 328 743 767 GNF** sera affecté au report à nouveau :

Les comptes de l'exercice se résument comme suit :

Rubrique	Montant exercice 2023 (GNF)
Bénéfice	6 269 110 314
Report à nouveau antérieur	- 88 106 871 096

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à - **82 586 127 329** francs guinéens.

► Tenue de l'AGE, le 20 Février 2025

L'assemblée Générale approuve la décision de poursuivre l'exploitation de la société, après lecture du rapport de gestion et conformément à l'article 664 de l'acte uniforme OHADA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Les résultats de l'exercice 2023 de la GBG sont résumés ci-dessous :

Au cours de l'année 2023, GBG a réalisé		2023	2022	Variation%
➤	Chiffre d'affaires :	GNF +291 019 674 348	+211 102 974 616	37,86
➤	Résultat d'exploitation	GNF +842 544 566	+3 703 706 234	-77,25
➤	Résultat des activités ordinaires :	GNF +12 214 226 611	+6 699 351 287	+82,32
➤	Résultat net : (Bénéfice)	GNF +6 269 110 314	+4 968 921 060	+26,17
➤	Capitaux propres	GNF -81 645 760 782	-88 060 871 096	+7,28

► Tenue de la réunion du CA, le 23 juillet 2025

Les résultats de l'exercice 2024 sont résumés ci-dessous :

Au cours de l'année 2024, GBG a réalisé GNF :		2024	2023	Variation%
➤	Chiffre d'affaires :	GNF +339 222 587 424	+291 019 674 348	+16,56
➤	Résultat d'exploitation	GNF +6 660 685 420	+842 544 566	+690,54
➤	Résultat des activités ordinaires :	GNF +14 754 666 166	+12 214 226 611	+20,80
➤	Résultat net : (Bénéfice)	GNF +11 446 693 252	+6 269 110 314	+26,17
➤	Capitaux propres	GNF -71 990 698 689	-81 645 760 782	+11,83

► Tenue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire de GBG du 30 Septembre 2025

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et décide à l'unanimité d'affecter le bénéfice de **11 446 693 K GNF** de cet exercice de la manière suivante :

-Le montant au report à nouveau antérieur : **-83 629 391 KGNF**

-Le montant du solde du report à nouveau : **-72 182 698 K GNF**

Cette affectation aura pour effet de reporter le montant des capitaux propres de la société à **- 71 990 966 GNF**

► Tenue de la réunion de l'AGE de GBG du 27 Octobre 2025 :

Compte tenu de la dégradation des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'Assemblée générale a décidé la poursuite des activités de la société et la mise en œuvre d'un plan de reconstitution des capitaux propres. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

D- La Société Minière de Mandiana (SMM)

► Tenue de la réunion du CA, le 13 mars 2025.

La Société des Mines de Mandiana S.A (SMM), société anonyme à conseil d'administration de droit guinéen, est détenue à 85% par la société MANACET SOCIETE HOLDING OFFSHORE-SA et à 15% par l'Etat guinéen.

► Le CA du 13 Mars 2025 a porté sur :

- **L'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024**
- Il a été décidé de procéder à la distribution, à titre exceptionnel, d'une partie du résultat de l'entreprise tel que décrit ci-dessous :
- **Affectation des résultats 2024 :**

Bénéfice	58 239 893 USD
Report à nouveau sur exercices antérieurs	198 940 109 USD
Réserve légale	0 USD
Réserves libres	0 USD
Solde	257 180 002 USD
Dividendes	23 800 000 USD
Report à nouveau après distribution	233 380 002 USD

Structure des capitaux propres au 31 décembre 2024 :

Capital	140 000 000 GNF (18 928 USD*)
Réserve légale	3 786 USD
Réserves libres	0,00 USD
Report à nouveau	233 380 002 USD
Total des capitaux propres	233 402 716 USD

- Résultat de l'exercice.

Rubrique	Montant exercice 2024 (USD)
Bénéfice	58 239 893
Report à nouveau 2024	257 180 000

Les résultats de la SMM de l'exercice 2024 sont résumés ci-dessous :

Au cours de l'année 2024, la SMM a réalisé USD :	2024	2023	Variation%
➤ Production métal (oz)	oz 125 000	130 005	-3,85
➤ Chiffre d'affaires :	USD 294 093 203	251 982 894	+16,71
➤ Résultat d'exploitation	USD +80 187 744	79 226 033	+1,21
➤ Résultat des activités ordinaires :	USD +59 505 895	+56 565 860	+5,20
➤ Résultat net : (Bénéfice)	USD +58 239 894	+55 987 601	+4,02
➤ Capitaux propres	USD +266 327 859	+229 087 966	+16,26

► Tenue de la réunion de l'AGO de la SMM le 14 Mai 2025

Elle a porté sur :

- L'Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et l'Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Assemblée générale a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 2024 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un **résultat bénéficiaire de 58 239 893 USD** au 31/12/2024 et a décidé d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, de la manière suivante :

BENEFICE	58 239 893 USD
REPORT NOUVEAU	198 940 109 USD
RESERVES LEGALES	0 USD
RESERVES LIBRES	0 USD
SOLDE	257 180 002 USD
DIVIDENDES	23 800 000 USD
REPORT A NOUVEAU APRES DISTRIBUTION	233 380 002 USD

Le montant de 15% du bénéfice soit **8 735 983.95 USD** sera versé à l'État Guinéen conformément aux dispositions des articles 150, 150-I et 150-II du Code Minier de la République de Guinée selon sa participation dans la société.

Les capitaux propres au 31 décembre 2024 se présentent comme suit :

Capital	18 928 USD
Réserve légale	3 786 USD
Réserves libres	0,00 USD
Report à nouveau	257 180 002 USD
Total des capitaux propres	266 327 859 USD

Toutes les résolutions soumises à l'approbation de l'AGO ont été approuvées à l'unanimité des actionnaires notamment le paiement à l'Etat de USD 3 070 000 comme dividende

E- la Société Kouroussa Gold Mine (KGM)-exercice 2023

► Tenue de la réunion de l'Assemblée Générale, le 20 Mars 2025

Le capital de la société KGM est réparti comme suit :15% par l'Etat Guinéen et 85% par Kouroussa Mining Limited.

L'AGO a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui se présentent comme suit :

Rubrique	Montant exercice 2024 (GNF)
Résultat (Perte)	-43 720 692 947
Report à nouveau	-43 720 692 947

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration décide d'affecter en report à nouveau le résultat déficitaire de Quarante-trois milliards sept cent vingt millions six cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-sept (-43 720 692 947) Francs Guinéens.

A l'issue de cette affectation, les capitaux propres de la société se trouvent déficitaires de quarante-trois millions cinq cent quatre-vingts millions six cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-sept (-43.580.692.947) Francs Guinéens.

Les résultats de KGM sont résumés ci-dessous :

Au cours de l'année 2023, la KGM a réalisé GNF :		2023	2022	Variation%
➤ Chiffre d'affaires :	GNF	+85.733.132.248	0	
➤ Résultat d'exploitation	GNF	-6.645.657.034	+9.755.741.978	-168,12
➤ Résultat des activités ordinaires :	GNF	-41.022.406.450	0	-100,00
➤ Résultat net : (Perte)	GNF	-43.720.692.947	0	-100,00
➤ Capitaux propres	GNF	-43.580.692.947	+140.000.000	-31229,00

Exercice 2024

► Tenue de la réunion de l'Assemblée Générale, le 16 octobre 2025

Au 31 décembre 2024, la société KGM enregistre un **résultat net déficitaire de 369,8 milliards GNF**, principalement dû à la non-atteinte des objectifs de production, à un endettement générant d'importantes charges financières et à des dotations aux amortissements élevées.

Les capitaux propres sont négatifs et inférieurs à la moitié du capital social, rendant nécessaire une recapitalisation avant fin 2025. Malgré ces contraintes, la société dispose d'actifs immobilisés significatifs et a engagé un plan de relance visant une amélioration des performances opérationnelles en 2025.

F- La Société Minière de Boké (SMB)

1-Tenue de la réunion du Conseil d'Administration (CA), le 22 Avril et de l'AGO du 20 Mai 2025

La Société Minière de Boké (SMB) S.A, société anonyme avec conseil d'administration de droit guinéen, est détenue à 10% par l'Etat guinéen et 90% par un consortium étranger.

► Tenue de la réunion de CA de la Société Minière de Boké le 22 Avril 2025

Elle a porté sur :

- La Présentation du rapport d'activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- L'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et proposition d'affectation du résultat ;
- La convocation de l'assemblée générale et fixation de son ordre du jour.

Les résultats de SMB exercice 2024 sont résumés ci-dessous.

Au cours de l'année 2024, la SMB a réalisé GNF :		2024	2023	Variation%
➤ Production :	DMT	49 788 046	44 188 131	+12,67
➤ Chiffre d'affaires :	GNF	13 014 596 532 979	10 969 502 891 018	+18,
➤ Résultat net : (Bénéfice/Perte)	GNF	+638 999 557 793	-229 898 172 635	+377,83
➤ Capitaux propres	GNF	+98 767 334 415	-540 232 223 378	+118,33

► Tenue de la réunion de l'AGO de la société Minière de Boké le 20 Mai 2025

Elle a porté sur :

- L'approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Assemblée Générale a approuvé la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit un **bénéfice de 638 999 557 793** Francs Guinéens comme suit :

N°	Actionnaire	Nombre d'actions	%	Dividendes bruts à percevoir (GNF)
1	1 WINNING LOGISTICS (AFRICA) COMPANY LIMITED	75 882	40,50%	30 894 928 638
2	2 UNITED MINING SUPPLIERS INTERNATIONAL LTD	50 588	27,00%	20 596 619 092
3	3 SHANDONG WEIQIAO ALUMINIUM & ELECTRICITY Co Ltd	42 157	22,50%	17 163 849 243
4	ETAT	18 736	10,00%	7 628 377 442
	TOTAL	187 363	100,00%	76 283 774 415

Les capitaux propres au 31 décembre 2024 se présentent comme suit :

Capital	18 736 300 000 GNF
Réserve légale	3 747 260 000 GNF
Réserves libres	0 GNF
Report à nouveau	0 GNF
Total des capitaux propres	22 483 560 000 GNF

Toutes les résolutions mises aux voix ont été approuvées à l'unanimité

G-La Société Chalco Guinea Company

- **Convocation du CA de Chalco Guinea Company :**

La Société Chalco mines Guinée est détenue par Chalco Hong Kong pour 85% et l'Etat guinéen 15 %.

La société Chalco a envoyé les états financiers et rapports de l'exercice clos le 31 décembre 2023 en préparatif de son CA.

Au cours de l'année 2023, Chalco a réalisé GNF :		2023	2022	Variation%
➤ Production Bauxite (tonne)	Tonnes	12 578 100	14 731 630	-14,62
➤ Chiffre d'affaires :	GNF	1 731 644 854 521	1 834 918 065 558	-5,63
➤ Résultat d'exploitation	GNF	+291 325 287 488	+215 988 142 568	+34,88
➤ Résultat des activités ordinaires :	GNF	+138 929 667 481	+16 849 787 141	+724,55
➤ Résultat net : (Bénéfice)	GNF	+135 983 109 233	+16 148 058 761	+742,10
➤ Capitaux propres	GNF	152 361 020 758	+46 277 911 525	+229,24

- **Tenue de la réunion du Conseil d'Administration, le 3 juin 2025 :**

Chalco Mines Guinea est une société anonyme de droit guinéen avec conseil d'administration. Le capital de Chalco est détenu à 85% par Chalco Hong Kong et 15% par l'Etat guinéen.

- **Le CA du 3 Juin 2025 a porté sur l'exercice 2023 et a traité des points suivants :**

- La présentation du rapport d'activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- L'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et proposition d'affectation du résultat ;
- La Convocation de l'assemblée générale et fixation de son ordre du jour.

Les résultats de Chalco Mine exercice 2023 sont résumés ci-dessous :

Au cours de l'année 2023, Chalco a réalisé GNF :		2023	2022	Variation%
➤ Production Bauxite (tonne)	T	12 578 100	15 037 900	-16,35
➤ Chiffre d'affaires :	GNF	1 731 644 854 521	1 834 918 065 558	-5,63
➤ Résultat net : (Bénéfice/Perte)	GNF	+135 983 109 233	+16 148 058 761	+742,10

Exercice 2024

► Tenue de la réunion du conseil d'administration de la société Chaco mines le 08 décembre 2025

Le Conseil d'Administration approuve les comptes et les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024 qui se soldent par un résultat bénéficiaire de 194 162 695 092 GNF. Les états financiers se caractérisent par les données suivantes :

Actifs	GNF 3 345 186 094 671
Passifs	GNF 3 278 909 121 240
Capitaux propres	GNF 66 276 973 431
Chiffre d'affaires	GNF 2 199 753 893 858
Résultat (bénéficiaire)	GNF 194 162 695 092

► Tenue de la réunion d'assemblée générale de la société Chaco mines le 08 décembre 2025

L'Assemblée Générale a approuvé la distribution des dividendes issus du résultat bénéficiaire de l'exercice 2024, qui s'élève à 194 162 695 092 GNF. Une avance sur dividendes d'un montant de 176 618 666 667 GNF ayant déjà été versée lors de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2024, le solde restant à distribuer est de 17 544 028 425 GNF.

Ce montant résiduel a été réparti au prorata des participations :

- Chalco Energy Holdings Limited (85 %) : **14 912 424 161 GNF**
- République de Guinée / SOGUIPAMI (15 %) : **2 631 604 264 GNF**

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

Distribution d'une avance sur dividendes au titre de l'exercice 2025

L'Assemblée Générale a pris acte du fait que les comptes de l'exercice 2025 n'étaient pas encore arrêtés. Sur la base des estimations présentées par le Conseil d'Administration, le résultat bénéficiaire prévisionnel de l'exercice 2025 est évalué à 1 112 300 000 000 GNF.

L'Assemblée Générale a autorisé la distribution d'une avance sur dividendes, répartie comme suit :

- Chalco Energy Holdings Limited (85 %) : **945 455 000 000 GNF**
- République de Guinée / SOGUIPAMI (15 %) : **166 845 000 000 GNF.**

H. La société Chalco Port

La société Chalco Port est détenue à 5% par l'Etat Guinéen, et 95% Société Boffa Investment Limited ;

► Tenue de la réunion du Conseil d'administration De la société Chalco Port le 22 octobre 2025

La réunion a porté sur l'exercice 2023

Le Conseil d'Administration a confirmé que les chiffres présentés reflètent fidèlement la situation financière de la Société au titre de l'exercice 2023. Les comptes et états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 font ressortir :

- Total de l'actif : **845,746 milliards GNF**
- Capitaux propres : **85,472 milliards GNF**
- Résultat bénéficiaire : **52,793 milliards GNF**

► Tenue de la réunion d'assemblée générale de la société Chalco mines le 08 décembre 2025

Le Conseil d'Administration a proposé à l'Assemblée Générale l'affectation et la distribution du résultat bénéficiaire distribuable de l'exercice 2023, pour un montant de 52 792 765 488 GNF, réparti au prorata des participations comme suit :

- BOFFA PORT INVESTMENT LIMITED (95 %) : 50 153 127 213 GNF
- République de Guinée / SOGUIPAMI (5 %) : 2 639 638 275 GNF

Cette proposition d'affectation du résultat a été approuvée à l'unanimité par l'Assemblée.

I- La Société Simfer (Rio Tinto)

► Tenue de la réunion de CA, le 10 Mars 2025.

La société SIMFER SA est détenue à 15% par la SOGUIPAMI au compte de l'Etat guinéen et 85% par Simfer jersey Limited.

A la suite du mandat donné par les actionnaires pour l'augmentation de son capital, le conseil d'administration s'est réuni le 10 mars 2025 à l'effet de se prononcer sur les résolutions concernant la recapitalisation de la société et la mise à jour des statuts. Toutes les résolutions mises aux voix ont été approuvées par le conseil. **Une série de réunions relatives aux opérations de recapitalisation se sont tenues.**

► Le CA du 30 Avril 2025 a porté sur :

- La présentation du rapport d'activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- L'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et proposition d'affectation du résultat ;
- La Convocation de l'assemblée générale et fixation de son ordre du jour.

Les résultats de Simfer exercice 2024 sont résumés ci-dessous :

Au cours de l'année 2024, la SIMFER a réalisé USD :		2024	2023	Variation%
➤ Production :	DMT	0	0	0,00
➤ Chiffre d'affaires :	USD	0	2 029 544	-100
➤ Résultat net : (Bénéfice/Perte)	USD	-45 943 624	+925 515 885	-104,96
➤ Capitaux propres	USD	+1 155 756 618	+731 734 729	+57,95

► Tenue de l'AGO de la société SIMFER du 15 juillet 2025 :

Elle a porté sur l'approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et l'affectation du résultat. L'Assemblée sur proposition du CA a approuvé l'affectation du résultat de l'exercice en report à nouveau. A la suite de cette affectation, la situation des capitaux propres se présente ainsi :

Rubrique	Montant (GNF)
Capital social	4 044 679 378 581
Primes liées au capital	56 923 211 791
Ecart de réévaluation	321 040 234 457
Réserves indisponibles	5 395 443
Report à nouveau	5 518 994 993 617
Total Capitaux propres	9 941 643 214 849

Toutes les décisions soumises à l'ordre de l'AGO ont été approuvées.

► **Tenue du conseil d'administration de la société SIMFER du 15 juillet 2025 :**

Ce conseil d'administration qui intervient après le lancement du projet a permis de procéder à la :

- Mise à jour sur l'avancement de la construction ;
- Mise à jour sur les performances en matière de santé, sûreté, sécurité, environnement et communautés ;
- Mise à jour financière : Examen du rapport sur les coûts ;
- Mise à jour sur la gestion ;
- L'approbation du budget opérationnel 2025;
- L'augmentation du capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de Simfer Jersey Ltd;
- L'adoption des termes du rapport complémentaire du Conseil d'administration aux actionnaires établi conformément à l'article 592 de l'acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ;

J-La Société Ashapura Minex Ressources.

► Tenue de la réunion de CA le 25 Mars 2025

La société Ashapura Minex Ressources est une société de droit guinéen détenue à 15% par l'Etat guinéen, 5% par la SOGUIPAMI et 80% par les investisseurs étrangers.

Le Conseil d'Administration de la Société Ashapura sur les **exercices 2021/2022** s'est tenu le 25 Mars 2025. Il a été constaté un retard dans la production des rapports. Par ailleurs, le commissaire aux comptes dans son rapport a relevé des manquements dans l'élaboration des états financiers et certaines transactions. Par conséquent, si les états financiers restaient inchangés, il les certifierait avec réserve. Le conseil n'a par conséquent pas arrêté les comptes desdits exercices, un délai supplémentaire a été accordé à la Direction générale pour la production des rapports sincères conformément aux normes OHADA.

► Tenue de la réunion du CA, le 26 Juillet 2025 :



Le CA du 26 Juillet 2025 a porté sur l'exercice 2022 et a traité des points suivants

- La présentation du rapport d'activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- L'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et proposition d'affectation du résultat ;
- La Convocation de l'assemblée générale et fixation de son ordre du jour.

Les résultats de Ashapura Minex pour l'exercice 2022 sont résumés ci-dessous :

Au cours de l'année 2022, a réalisé GNF :		2022	2021	Variation%
➤ Chiffre d'affaires :	GNF	87 016 956	7 800 000	+1015,59
➤ Résultat d'exploitation	GNF	-3 118 381 282	-5 173 036 993	+39,30
➤ Résultat des activités ordinaires :	GNF	-2 296 779 974	-1 227 047 274	-87,20
➤ Résultat net : (Perte)	GNF	-2 296 779 974	-1 227 047 274	-87,20
➤ Capitaux propres	GNF	-3 451 381 323	-1 154 601 347	-198,79

Il a été adressé à la société Ashapura Minex la lettre de paiement d'acompte sur dividende exercices (2022 – 2024) de 6 milliards GNF.

K-la société Dynamic Mining (DM).

► Tenue de la réunion de CA, le 28 Mars 2025

L'Etat Guinéen détient 15% de parts d'actions et 85% pour les partenaires.

Le Conseil d'Administration de la société Dynamic Mining s'est réuni le 28 Mars 2025 à l'effet de proposer les modalités d'une opération de recapitalisation dans l'optique d'une continuité d'exploitation et se prononcer sur le budget prévisionnel 2025. Au cours de la réunion, exceptée la résolution sur l'avenant du prêt actionnaire de dix millions USD qui a été reportée au prochain conseil, toutes les résolutions mises aux voix ont été adoptées soit à la majorité, soit à l'unanimité des membres.

► Tenue de la réunion du CA, le 25 septembre

- La présentation du rapport d'activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- L'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et proposition d'affectation du résultat ;
- La convocation de l'assemblée générale et fixation de son ordre du jour.

Les résultats de la société DM pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont résumés ci-dessous

<i>Au cours de l'année 2024, Dynamic a réalisé USD :</i>		<i>2024</i>	<i>2023</i>	<i>Variation%</i>
➤ <i>Chiffre d'affaires :</i>	<i>USD</i>	<i>40 042 483</i>	<i>0</i>	<i>+100,00</i>
➤ <i>Résultat d'exploitation</i>	<i>USD</i>	<i>-12 491 365</i>	<i>-1 195 040</i>	<i>-945,27</i>
➤ <i>Résultat net : (Perte)</i>	<i>USD</i>	<i>-21 190 238</i>	<i>-1 053 940</i>	<i>-1 910,44</i>
➤ <i>Capitaux propres</i>	<i>USD</i>	<i>-21 581 006</i>	<i>-390 769</i>	<i>-5 419,43</i>

► Tenue de l'AGO, de la société Dynamic Mining le 06 octobre 2025.

L'assemblée générale du 06 octobre 2025 décide d'affecter le bénéfice après déduction des pertes antérieures, au compte "report à nouveau" qui serait désormais négatif de USD 21,190,238.

L-la Société Winning Consortium Simandou (WCS)

► Tenue de la réunion du CA, le 30 Avril et de l'AGO le 27 Juin 2025 :

La Société Winning Consortium Simandou (WCS) S.A, société anonyme avec conseil d'administration de droit guinéen, est détenue à 15% par l'Etat guinéen et 85% par un consortium étranger.

► Tenue de la réunion de CA, le 30 Avril 2025.

Elle a porté sur :

- La présentation du rapport d'activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- L'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et proposition d'affectation du résultat ;
- La Convocation de l'assemblée générale et fixation de son ordre du jour.

Les résultats de WCS exercice 2024 sont résumés ci-dessous.

Au cours de l'année 2024, la WCS a réalisé GNF :		2024	2023	Variation%
➤ Production :	DMT	0	0	0,00
➤ Résultat des activités ordinaires :	GNF	+10 144 260 788	+3 073 089 063	+230,10
➤ Résultat net : (Bénéfice/Perte)	GNF	+10 144 260 788	+3 073 089 063	+230,10
➤ Capitaux propres	GNF	+37 143 698 562	+26 648 884 294	+39,38

► Tenue de la réunion de l'AGO, le 27 Juin 2025

Elle a porté sur :

- L'approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les capitaux propres au 31 décembre 2024 se résument comme suit :

Capital	35 000 000 000 GNF
Ecart de réévaluation	390 409 392 GNF
Réserves Indisponibles	454 936 448 GNF
Report à nouveau	1298 352 722 GNF
Total des capitaux propres	37 143 698 562 GNF

Toutes les résolutions mises aux voix ont été approuvées à l'unanimité. Cependant le représentant de l'Etat a demandé des clarifications sur le résultat bénéficiaire en période de construction.

M- La Compagnie des Bauxite de Guinée (CBG) S.A

- Tenue de la réunion du Conseil Consultatif, les 14 et 15 Mai 2025.

La CBG est une société de droit guinéen détenue à 49% par l'Etat guinéen et 51% par un consortium étranger. Elle est l'une des premières sociétés minières de Guinée.

► Le CA des 14 et 15 Mai 2025 a porté sur :

- La présentation du rapport d'activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Les réalisations au titre du premier trimestre 2025 ;
- L'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et proposition d'affectation du résultat ;
- Les perspectives de l'activité (prévisions d'évolution) ;
- Prévision du budget 2025.

Avec un montant de dividende de 42 082 153 USD pour le compte de 2024, la CBG demeure toujours parmi les plus grands contributeurs de l'économie de la Guinée.

La 100ème session ordinaire du Conseil administration de la CBG s'est tenue les 9 et 10 Décembre 2025

N -la Société AngloGold Ashanti de Guinée (SAG) S.A.

► Tenue de la réunion du CA, le 2 juin et de l'AGO, le 25 Juin 2025

La société AngloGold Ashanti de Guinée (SAG) S.A est une société de droit guinéen avec conseil d'administration, détenue à 15% par l'Etat guinéen et 85% par Anglo Gold Ashanti.

Tenue de la réunion du CA de la SAG le 2 Juin 2025.

Elle a porté sur :

- La présentation du rapport d'activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- L'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et proposition d'affectation du résultat ;
- La convocation de l'assemblée générale et fixation de son ordre du jour.

Les résultats de SAG exercice 2024 sont résumés ci-dessous.

Au cours de l'année 2024, la SAG a réalisé USD:	2024	2023	Variation%
➤ Production	Oz 273 000	+260 000	+5,00
➤ Prix moyen de Vente	USD/oz 2 065	1 941	6,39
➤ Résultat net : (Bénéfice)	USD +101 988 965	+42 475 613	-48,52
➤ Capitaux propres	USD +229 229 222	+169 715 870	-19,81

► Tenue de la réunion de l'AGO, le 25 Juin 2025

Elle a porté sur :

- La présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- L'approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- La présentation des rapports du commissaire aux comptes ;
- L'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les capitaux propres de la SAG au 31 décembre 2024 se présentent comme suit :

Capital	20 506 670 USD
Ecart de réévaluation	0 USD
Réserves Indisponibles	4 101 334 USD
Report à nouveau	102 632 253 USD
Total des capitaux propres	127 240 257 USD

Toutes les résolutions mises aux voix ont été approuvées notamment la distribution de **dividende de 101 988 965 USD**. L'Etat Guinéen, actionnaire à 15% du capital doit recevoir sa part à hauteur de **15 298 345 USD**.

O-la société New Japan Mining Company

- Tenue de la réunion du CA de la société New japan Mining company le 20 Août.

Elle a porté sur :

- La présentation du rapport d'activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- L'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et proposition d'affectation du résultat ;
- Rapports du commissaire aux comptes au titre de l'article 715 de l'OHADA
- La convocation de l'assemblée générale et fixation de son ordre du jour.

- Tenue de l'AGO de la société New japan Mining Comapny, le 29 Septembre .

L'AGO a décidé d'approuver les états financiers de l'exercice 2024 et d'affecter le résultat en report à nouveau.

Les capitaux propres de la société après affectation du résultat se présentent ainsi :

Capital	160 000 000 GNF
Réserves Indisponibles	0 GNF
Report à nouveau	-90 626 139 361 GNF
Total des capitaux propres	-90 466 139 361GNF

P- La société AXIS Minerals Resources a envoyé une convocation sans document support, ceci, avant de la décision administrative de retrait du permis.

Q- La Société Guinéenne des Mines de Fer a envoyé les états financiers sans le rapport du commissaire aux comptes donc non certifiés.

En conséquence il n'y a pas eu tenu de réunion statutaire en fin septembre pour ces deux (02) sociétés.

En dessous, nous vous présentons un récapitulatif des dossiers de sociétés reçus et analysés au 31 décembre 2025.

N° Ordre	SOCIETE	DATE DE RECEPTION	DOSSIERS FOURNIS	ETAT ANALYSE	APPROBATION ETATS	TENUE CA/AGO
1	AMCG SA	8 Janvier 2025	- Augmentation du capital - Nouveau Statuts Société - Etats financiers 2024 - Rapport 715 du CAC 2024 - Rapport d'activité 2024	Oui Oui	Oui Oui	-CA 06 Janv. 2025 -AGO 21 Janv. 2025 -CA 28 Avril 2025 -AGO 26 Juin 2025
2	GGE Exercice 2023	10 Janvier 2025	- Etats financiers 2023 - Rapport 715 du CAC 2023 - Rapport d'activité 2023	Oui	Oui	-CA 15 Jan. 2025 -AGE 15 Jan. 2025 -AGO 28 Avril 2025
3	ASHAPURA SGMF SA	4 Février 2025	- Etats Financiers 2021/2022	Oui	Non	
4	AXIS	11 Février 2025	- Lettre de convocation	Non	Non	Non
5	GBG Exercice 2023	17 Février 2025	- Etats financiers 2023 - Rapport 715 du CAC 2023 - Rapport d'activité 2023	Oui	Oui	-CA 22 Jan. 2025 -AG 20 Fév.2025
6	SMM	10 Mars 2025	- Etats financiers 2024 - Rapport 715 du CAC 2024 - Rapport d'activité 2024	Oui	Oui	-CA 13 Mar. 2025 -AGO 14 Mai.2025
7	KGM Exercice 2023	13 Mars 2025	- Etats financiers 2023 - Rapport 715 du CAC 2023 - Rapport d'activité 2023	Oui	Oui	-AG 20 Mar. 2025
8	Ashapura.Minex Ressources SA Exercice 2021-2022	21 Mars 2025	- Etats Financiers 2021/2022 - Rapports 715 CAC 2021/2022 - Rapports Activité 2021/2022	Oui	Oui sous réserve	-CA 25 Mars. 2025 -CA 26 Aout. 2025
9	CHALCO mines	29 Mars 2025	- Etats financiers 2023 - Rapport 715 du CAC 2023 - Rapport d'activité 2023	Oui	Oui	-CA 03 Juin. 2025 AGO 15 Aout. 2025
10	Simfer (Rio Tinto)	8 Mars 2025	- Augmentation du capital - Nouveau Statuts Société - Etats financiers 2024 - Rapport 715 du CAC 2024 - Rapport d'activité 2024	Oui	Oui	-CA 10 Mar. 2025 -CA 30 Avril 2025 -AGO 15 Juil. 2025

11	Dynamic Mining	20 Mars 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du capital - Budget 2025 - Nouveau Statuts Société - Etats financiers 2024 - Rapport 715 du CAC 2024 - Rapport d'activité 2024 	Oui Oui	Oui Oui	-CA 28 Mar. 2025 -CA 25 Sept.2025 -AGO 06 Oct.2025
12	SMB	06 Avril 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Etats financiers 2024 - Rapport 715 du CAC 2024 - Rapport d'activité 2024 	Oui	Oui	-CA 22 Avril. 2025 -AGO 20 Mai. 2025
13	WCS	15 Avril 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Etats financiers 2024 - Rapport 715 du CAC 2024 - Rapport d'activité 2024 	Oui	Oui	-CA 30 Avril 2025 -AGO 27 Juin 2025
14	SAG	Mai	<ul style="list-style-type: none"> - Etats financiers 2024 - Rapport 715 du CAC 2024 - Rapport d'activité 2024 	Oui	Oui	-CA 02 Juin. 2025 -AGO 25 Juin. 2025
15	CBG	9 Mai 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Grand Livre du comité consultatif 	Oui	Oui	-CC 14-15 Mai 2025
16	GGE	17 Juillet 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Etats financiers 2024 - Rapport 715 du CAC 2024 - Rapport d'activité 2024 	Oui	Oui	-CA 22 Juil. 2025 AGO Déc. 2025
17	GBG	17 Juillet 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Etats financiers 2024 - Rapport 715 du CAC 2024 - Rapport d'activité 2024 	Oui	Oui	-CA 23 Juil. 2025 -AGO 30 Sept. 2025
18	NJMC	12 Aout 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Etats financiers 2024 - Rapport 715 du CAC 2024 - Rapport d'activité 2024 	Oui	Oui	-CA 20 Aout. 2025 -AGO 29 Sept. 2025
19	SMD	01 Sept 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Etats financiers 2024 - Rapport 715 du CAC 2024 - Rapport d'activité 2024 	Oui	Oui	-CA 15 Sept. 2025 -AGO 15 Oct. 2025
20	KGM	30 Sept 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Etats financiers 2024 - Rapport 715 du CAC 2024 - Rapport d'activité 2024 	Oui	Oui	-CA 13 Oct. 2025 -AGO 24 Oct. 2025
21	KBM (ex AMR)	01 Nov. 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Etats financiers 2024 - Rapport 715 du CAC 2024 - Rapport d'activité 2024 	Oui	Oui	-CA 20 Nov. 2025 -AGO 11 Déc. 2025
22	CHALCO mines	01 Déc 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Etats financiers 2024 - Rapport 715 du CAC 2024 - Rapport d'activité 2024 	Oui	Oui	-CA 08 Déc. 2025 AGO 08 Déc. 2025
23	CHALCO port		<ul style="list-style-type: none"> - Etats financiers 2023 - Rapport 715 du CAC 2023 - Rapport d'activité 2023 	Oui	Oui	-CA 22 Oct 2025 AGO 08 Déc. 2025

1.2. RENFORCEMENT DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

1.2.1. L'opérationnalisation de la base de données comptable et financière informatisée des sociétés minières.

Dans le cadre de la modernisation de la gestion du portefeuille minier de l'Etat pour un meilleur suivi des activités afin de pouvoir maximiser les revenus versés au Trésor public, il a été entrepris au sein de la SOGUIPAMI la mise en place d'outils de gestion moderne des données comptables et financières.

Une base de données comptables et financières des sociétés minières a été mise en place afin de pouvoir suivre l'évolution des différents ratios et surtout de pouvoir fournir les informations actualisées sur chaque société minière.

Dans le cadre du renforcement de la gestion du portefeuille minier de l'Etat, la SOGUIPAMI travaille avec un consultant sur l'opérationnalisation d'un outil de gestion du portefeuille minier de l'Etat

A ce titre, les acquis sont :

- Une plateforme, sous Ms Excel, de la gestion et du suivi de l'évolution des données des sociétés minières est développée ;
- La fiabilité de la base de données est assurée pendant l'exploitation de l'outil ;
- la rédaction du premier rapport annuel sur le portefeuille minier de l'Etat est en cours avec la consolidation des données exhaustives et fiables.
- Le suivi de la rentabilité des sociétés minières classées par substances minérales et des ratios clés tels que le coût de production, l'endettement, le chiffre d'affaires, etc...).

Ces éléments permettront à la SOGUIPAMI le suivi efficace de l'évolution des sociétés minières, l'accompagnement des administrateurs de l'Etat afin d'harmoniser la position de l'Etat et de mieux défendre les positions de l'Etat actionnaire dans les sociétés minières.

A partir de cette base de données, la SOGUIPAMI prévoit l'élaboration du premier rapport du portefeuille minier au courant du premier trimestre 2026.

1.2.3 Difficultés rencontrées dans l'exercice de notre mission de gestion du portefeuille.

- La disponibilité dans les délais des états financiers des sociétés minières ;
- La tenue régulière des réunions statutaires conformément à la réglementation en vigueur (à date de nombreuses sociétés sont en retard sur plusieurs années) ;
- La non-exhaustivité des rapports soumis aux administrateurs (manque de statistiques etc ...)

1.3. LES PARTICIPATIONS DE LA SOGUIPAMI DANS LES SOCIETES EN PHASE DE RECHERCHE EN 2025.

La SOGUIPAMI détient des participations dans certaines sociétés en phase de recherche. Ces participations sont transformées en droits de suite en phase d'exploitation.

Tableau des participations de la SOGUIPAMI en 2025.

N°	Sociétés ou projets	Sigles	Parts SOGUIPAMI	Ressources minérales	Localisation	Types de permis	Phases
1	Camén Resources SARL	CAMEN	15%	Bauxite, fer, or	Télimélé ;	Recherche	Prospection
2	Guinea Brian Touch SARL	GBT	15%	Bauxite, fer, or	Fria et Boffa,	Exploitation	Exploitation
3	Ashapura	Ashapura	5%	Bauxite	Houda	Exploitation	Développement minier
5	Axis Mineral Resources	AXIS	1%	Bauxite	Boffa	Recherche	Développement minier
6	Société Minière d'Alumine	SOMALU	1%	Bauxite	Mamou	Recherche	Prospection
7	Tougué Bauxite and Alumina Corp	TOUBAL	1%	Bauxite	Tougué	Recherche	Prospection

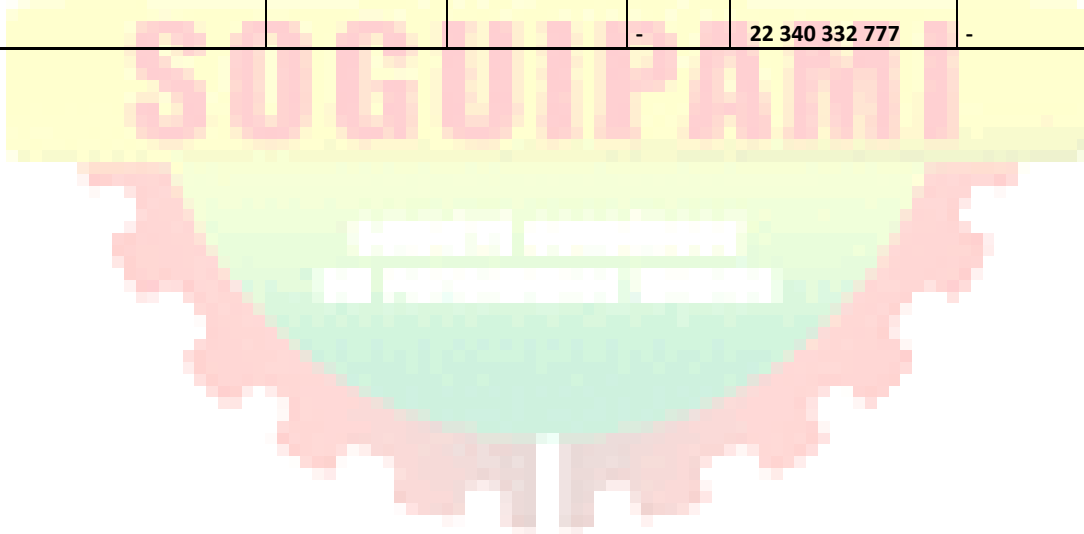
ÉTAT DES DIVIDENDES EN 2025.

N°	Société	Participation	Dividendes 2024	Dividendes 2025
1	Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG)	49%	42 082 153 USD	75.143.620 USD
2	SOGUIPAMI	100%	70 000 000 000 GNF	110.000.000 GNF
3	Société Aurifère de Guinée (SAG)	15%	3 248 344 USD	
4	Société Minière de Dinguiraye (SMD)	15%	521 435,28 USD	2.000.000 USD
5	Alliance Minière Responsable (AMR)	15%	ARRET D'ACTIVITES	0 GNF

6	Société Minière de Boké (SMB)	10%	7,6 milliards GNF	95.949.933.550 GNF
7	Société Minière de Mandiana (SMM)	15%	3.070 000 USD	8.000.000 USD
8	Chalco Mines	15%	20 385 000 000GNF+ 2 631 427 659 GNF	25 000 000 000 GNF +166 833 840 407 GNF (acompte 2025).
9	Guinean Birimian Gold (GBG)	15%	Bénéfice non distribuable perte (Fonds propres négatifs)	2.000.000.000 GNF
10	Guinean Gold exploration (GGE)	15%	Bénéfice non distribuable perte (Fonds propres négatifs)	2.000.000.000 GNF
11	Alliance Mining Commodities (AMC)	15%	En démarrage	5.000.000.000 GNF
12	TBEA	15%	En construction	0 GNF
13	CDM-CHINE	15%	En attente de finalisation des parts de l'Etat	500.000.000 GNF
14	SPIC	15%	En attente de finalisation des parts de l'Etat.	1.000.000.000 GNF
15	Ashapura Boffa	15%	Paiement acompte de 2 milliards GNF	5.000.000.000 GNF
16	Ashapura Minex	40%	Paiement acompte de 2 milliards GNF	6.000.000.000 GNF
17	Bel Air Mining (BAM)	15%	En attente des résultats	0 GNF
18	Kouroussa Gold Mine	15%	Perte	0 GNF
19	Simfer SA	15%	Démarrage d'activités	0 GNF
20	W C SIMANDOU	15%	Démarrage d'activités	0 GNF
21	Dynamic Mining	15%	Perte	0 GNF
22	SGMF SAU	15%	A l'ARRET	A L'ARRET
23	New Japan Mining Company	15%	Perte	Perte
24	SBDT	49%	En construction	0 GNF

ETAT DES QUITTANCES DE PAIEMENT DES DIVIDENDES RECUS (de JANVIER à DECEMBRE 2025).

Date Quittance	N° Quittance	Nom Société	Sigle	Réf Titre Recette	2020	2021	2022	2023	2024	Total Société
28/01/2025	0493159	Société Minière de Dinguiraye	SMD	FT2435862971		3 567 563 255				3 567 563 255
28/01/2025	0493160	Chalco Guinea Company	Chalco Mine	FT2500777970				2 422 000 000		2 422 000 000
28/01/2025	0493161	Chalco Guinea Company	Chalco Mine	FT2500274158				11 085 000 000		11 085 000 000
28/01/2025	0493162	Chalco Guinea Company	Chalco Mine	FT2500203923					26 492 800 000	26 492 800 000
30/01/2025	0493164	Société Minière de Dinguiraye	SMD	FT25029177521		3 569 753 227				3 569 753 227
24/02/2025	0493185	Chalco Guinea Company	Chalco Mine	475,II		4 485 000 000				4 485 000 000
14/03/2025	0493213	Société Minière de Dinguiraye	SMD	FT2505683267		3 572 634 646				3 572 634 646
04/04/2025	0493232	Société Minière de Dinguiraye	SMD	FT25085/85427		3 570 044 120				3 570 044 120
12/05/2025	0493273	Société Minière de Dinguiraye	SMD	475,II		3 575 337 529				3 575 337 529
26/06/2025	0493329	Société Minière de Boké	SMB	475,II					6 484 120 826	6 484 120 826
21/09/2025	0493418	Chalco Guinea Company	Chalco Mine	475,II					9 300 000 000	9 300 000 000
27/10/2025	0493456	Ashapura Minex Resources	Ashapura Minex	475,II					2 000 000 000	2 000 000 000
27/10/2025	0493457	Ashapura Boffa Bauxite	Ashapura Boffa	475,II					2 000 000 000	2 000 000 000
24/12/2025	0493527	Chalco Guinea Company	Chalco Port	475,II				2 631 427 659		2 631 427 659
24/12/2025	0493528	Chalco Guinea Company	Chalco Mine	475,II					166 833 840 407	166 833 840 407
Total Année					-	22 340 332 777	-	16 138 427 659	213 110 761 233	251 589 521 669



2. PARTENARIATS.

La SOGUIPAMI développe des partenariats avec des sociétés désireuses d'investir dans le secteur minier en Guinée. Ces partenariats se font avec les sociétés en phase de recherche avant l'obtention des titres d'exploitation.

La contribution de la SOGUIPAMI s'étend aux démarches administratives, au suivi des relations avec les communautés, à l'accompagnement sur le terrain pendant l'exploration minière ainsi que la revue et validation des études de faisabilité des projets miniers, sans oublier le support durant les phases de levée de capitaux domestiques. En contrepartie de cette assistance de la Soguipami, le partenaire minier lui accorde une part dans le capital social qui pourrait être transformé en droits de suite à la phase d'exploitation, assurant ainsi des revenus stables à la SOGUIPAMI.

2.1 Mise en œuvre des accords signés

Au cours de l'année 2025, la SOGUIPAMI entend poursuivre ses activités dans le cadre du développement de ses relations de partenariats.

Ci-dessous l'historique des accords de partenariats :

A- Accords de partenariats signés.

Des accords pluriannuels ont été signés avec **l'ONHYM et MANAGEM** dans le cadre du renforcement du partenariat entre la Guinée et le Maroc et avec la Société **SIMHA** dans le cadre du développement minier.

- a) **Accord avec l'ONHYM** : Il s'agit d'un accord existant depuis le 03 mars 2014 portant sur un partenariat scientifique et technique entre l'ONHYM et la SOGUIPAMI dans l'objectif de renforcer les échanges d'expériences et les capacités techniques d'intervention dans les domaines de la formation.

Les actions ont été poursuivies dans la mise en œuvre de l'**avenant d'application** des dispositions du protocole relatif aux actions de formation offertes au secteur minier Guinéen pour la période 2022-2024.

Ces actions de renforcement de capacités et d'échanges d'expériences portent sur les domaines de formation techniques tels que : la Géochimie appliquée à l'exploration minière, Management de projet – Pilotage de la performance, Télédétection et hyperspectrale, Chimie Minérale etc...

b) Accord avec MANAGEM.

Dans le cadre de l'accord global entre la Guinée et le Maroc, la SOGUIPAMI a accompagné le Groupe MANAGEM dans le développement du projet aurifère de Tri-K situé dans la préfecture de Mandiana dont l'usine CIL est en production depuis deux (2) ans, pour un coût global d'investissement de USD 300 millions. Cet accord prévoit :

- Le Renforcement de capacités et l'échange d'expériences entre les cadres guinéens (SOGUIPAMI, administrations minières et financières de la République de Guinée et ceux de MANAGEM) ;
- L'Accompagnement technique de MANAGEM pour le développement des permis de Recherche sur l'Or et les métaux de base de la SOGUIPAMI ;
- La Promotion de la recherche et de l'innovation dans les domaines liés à l'exploration et/ou à l'exploitation des ressources minières
- L'Appui de la SOGUIPAMI dans les relations communautaires avec les différentes parties prenantes ;
- L'Appui de la SOGUIPAMI dans le suivi de la mise en œuvre des dispositions de la Convention de Base en matière de fiscalité, Douane et autorisations administratives diverses et accompagnement technique.

Pour cette année 2025, il n'y a pas eu d'actions découlant de ce partenariat.

a) Accord avec la Société SIMHA RESSOURCES ptd.LTD

Dans le cadre de la promotion du patrimoine minier de la Guinée, par arrêté N°A/2022/669/MMG le Ministère des Mines et de la Géologie a mis à la disposition de la SOGUIPAMI, un permis promotionnel de Cobalt-Nickel situé à Gogota (Lola) pour son développement en partenariat avec un investisseur minier.

Depuis son obtention, plusieurs actions de promotion ont été entreprises auprès d'investisseurs potentiels. Dans un premier temps la société Eramet avait exprimé son intérêt pour le permis avant d'y renoncer en date du 05 Octobre 2023. Suite à cette renonciation la Société MANAGEM qui détient une mine d'or en exploitation en Guinée ; a noué un partenariat avec la SOGUIPAMI pour le développement du permis de GOGOTA avant d'y renoncer à son tour, en raison d'une indécision de des actionnaires non miniers.

C'est après cette 2^{ème} renonciation, que la **Société SIMHA RESSOURCES ptd.LTD** ayant les capacités financières et une expérience avérée pour le développement de ce type de permis de Nickel, a manifesté son intérêt. Des discussions ont été entamées pour fixer les conditions de transfert et de développement dudit permis.

Après les discussions, les conditions suivantes ont été fixées pour le transfert du permis :

1. Une période de due diligence.

Une période de 6 mois à compter de la signature du MOU.

2. Transfert du permis et paiement des droits.

La due diligence s'étant avérée concluante, il a été procédé au :

- Transfert de 100% du permis promotionnel Cobalt-Nickel à la société SIMHA RESSOURCES GUINEA SAU, filiale d'un grand groupe Singapourien SIMHA RESSOURCES ptd.LTD
- Au paiement en contrepartie du transfert du permis à l'Etat Guinéen à travers la SOGUIPAMI.

Etapas importantes réalisées :

- **Signature de L'accord de partenariat entre les 2 parties le jeudi 28 mars 2024 au siège de la SOGUIPAMI ;**
- **Signature de l'accord définitif autorisant le transfert du permis promotionnel à la société SIMHA Guinée SAU et sa validation par le Ministre des mines et de la Géologie ;**
- **Etablissement de l'arrêté d'attribution du permis.**

A la fin de l'étude de faisabilité, **SIMHA RESSOURCES ptd.LTD soumettra une demande de permis d'exploitation au Ministère des mines et de la Géologie.**

Ainsi, il est important de noter que :

Pour que la mine soit rentable il faut une réserve minimum de 2 millions de tonnes. C'est pourquoi, la société demande à ce que tous les 4 permis de recherche existants autour du site minier lui soit accordé. Avec l'attribution de ces permis, la société SIMHA compte atteindre des réserves de 2 millions pouvant conduire à l'ouverture d'une mine industrielle de nickel.

Selon les estimations de SIMHA, les travaux concernent une surface variante entre 100 et 500 kilomètres carrés.

- **Avec une superficie d'exploration de 100 kilomètres carrés, l'investissement total sera entre 5 à 10 millions de dollars américains.**
- **En accordant des permis autour du site et en portant la surface à explorer à 500 km² l'investissement sera de 20 à 50 millions de dollars.**
- **Au terme de ces opérations d'exploration, si la réserve totale prouvée de nickel est au moins égale à 2 millions de tonnes, SIMHA investira 500 millions de dollars américains dans la première phase pour construire une nouvelle usine et une centrale hydroélectrique. Dans la 2^{ème} phase, un investissement de 1 à 1,5 milliard de dollars américains sera fait pour la production, la vie de la mine, les infrastructures et autres installations de soutien.**

b) Accord avec la Société GPR-SAMEC GUINEE-SARL

La Société GPR-SAMEC GUINEE-SARL une société de droit guinéen, filiale de GEOPHYSICS GPR International du Canada qui cumule 50 années d'expériences dans 50 pays sur 5 continents avec à son actif 4000 projets.

Dans le cadre du développement minier et de la diversification de ses activités, la SOGUIPAMI a procédé le **19 Septembre 2024** à la signature d'un protocole avec GPR SAMEC. Le présent protocole d'accord a pour objet le développement des ressources minérales en Guinée en général, et en particulier dans les domaines de l'exploration (mine/eau/pétrole) de levés aéroportés, levés marins, levés terrestres, du génie civil, de la géotechnique et du génie minier en République de Guinée.

Le protocole vise également à fournir à la Guinée des technologies innovantes et des capacités techniques renforcées en matière d'exploration minière. Le protocole prévoit plusieurs axes de coopération stratégique, notamment les Études géophysiques et géotechniques. Également la formation et le transfert de compétences.

Etapas importantes réalisées :

- **Signature de l'accord de partenariat entre les 2 parties le jeudi 19 septembre 2024 au siège de la SOGUIPAMI ;**
- **Définition des membres du comité stratégique et du comité technique**

Les prochaines étapes seront les suivantes :

- La définition du pacte d'actionariat
- La mise en œuvre du protocole.

2.2 Nouveaux accords signés

a) Protocole d'accord avec la Société IOP de Ghana Bauxite Company (GBC)

Ghana Bauxite Company (GBC), implantée dans la région d'Awaso, est l'un des plus anciens acteurs du secteur minier au Ghana, avec une histoire remontant à plus d'un siècle. La bauxite y a été découverte dès 1921, et son exploitation a officiellement débuté en 1940 par la British Aluminum Company (BAC). Un jalon important fut franchi en 1944 avec l'extension de la ligne ferroviaire reliant Dunkwa à Awaso, facilitant ainsi le transport du minerai. En 1974, le gouvernement ghanéen a acquis 55 % des parts de la société, marquant le début d'une implication étatique dans la gouvernance de l'entreprise.

Dans le cadre du développement des activités minières en Guinée et du renforcement des capacités opérationnelles **un accord de coopération a été signé entre la SOGUIPAMI et IOP (Société Ghanéenne spécialisée dans l'exploitation de la bauxite et détenant une participation de 80% de (GBC).**

Les activités prévues dans le cadre du protocole incluent le développement conjoint de projets d'exploration minière, le renforcement des capacités techniques à travers formations, stages et échanges d'expertises, couvrant des domaines variés comme la géologie, la géophysique, la métallurgie ou encore la gestion de portefeuille. Le protocole prévoit aussi l'élaboration conjointe d'études et de projets miniers, la collaboration en matière de gouvernance du secteur, ainsi que l'organisation de missions d'échange et de séminaires sur des thématiques d'intérêt commun.

Etapas importantes :

- Visite de la société en Guinée du 24 au 28 mars 2025 ;
- Signature du protocole à Miami en marge de la conférence bauxite et alumine
- Visite d'échange prévue au Ghana en septembre.
- Mission technique conjointe (Ministère des mines et SOGUIPAMI) s'est rendue à Accra du 22 au 26 juin 2025.
- Cette mission de visite des installations et de la mine de bauxite est intervenue dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de l'accord existant entre les deux sociétés.

Etapas suivantes :

Après cette première visite, une autre mission conduite par le Directeur Général de la SOGUIPAMI devrait se rendre au Ghana au courant du mois de septembre 2025, en vue de la finalisation du plan d'action biennal et de la définition des nouveaux axes de collaboration. Cette mission a été reportée pour une contrainte de calendrier.

Il faut noter que le non-renouvellement des permis propres de la SOGUIPAMI a freiné le développement ou la poursuite des partenariats.

2.3. Tableau des partenariats en cours.

SOCIETES	AXE DE PARTENARIAT	STATUT	OBSERVATIONS
SIMHA	Développement minier - Permis de Nickel - Permis or	La due diligence s'étant avérée concluante, il a été procédé au : - Transfert de 100% du permis promotionnel Cobalt-Nickel à la société SIMHA RESSOURCES GUINEA SAU, filiale d'un grand groupe Singapourien SIMHA RESSOURCES ptd.LTD - Au paiement en contrepartie du transfert du permis à l'Etat Guinéen à travers la SOGUIPAMI. L'accord de partenariat a été signé entre les 2 parties le jeudi 28 mars 2024 au siège de la SOGUIPAMI.	A la fin de l'étude faisabilité, SIMHA RESSOURCES ptd.LTD soumettra une demande de permis d'exploitation au Ministère des mines et de la Géologie. <i>Pour que la mine soit rentable il faut une réserve minimum de 2 millions de tonnes. C'est pourquoi, la société demande à ce que tous les 4 permis de recherche existants autour du site minier lui soit accordé. Avec l'attribution de ces permis, la société SIMHA compte atteindre des réserves de 2 millions pouvant conduire à l'ouverture d'une mine industrielle de nickel.</i>
MANAGEM / IAM GOLD Projet Karita (Mali Yembérin)	Développement minier	Projet porté en partenariat par les filiales des sociétés Managem et Iam Gold - IEM, filiale de IAM Gold de droit malien - AGEM (filiale de Managem de droit Guinéen) - Projet de développement minier de 3 zones ; permis de karita (49.9 Km2), de Diagana et de Doumou (à cheval entre la Guinée et le Sénégal) STRUCTURATION DU PARTENARIAT PROPOSE IEM renoncera au permis de Karita sous réserve que l'octroi du nouveau permis de karita à AGEM L'Etat attribuera le permis promotionnel à la SOGUIPAMI La SOGUIPAMI transfèrera le permis Octroi par l'Etat des permis de Diagana et Doumou	Octroi du permis de recherche minière à
PREDICTIVE DISCOVERY	Développement minier	Société déjà installée en Guinée dans la préfecture de Kouroussa développant un projet aurifère souterrain - Sollicite l'accompagnement de la SOGUIPAMI et des possibilités de partenariats futurs sont envisageable	
GUITRAM	Transport maritime	En application des dispositions de l'article 137, alinéa 2 du Code Minier , l'Etat Guinéen a décidé d'exercer son droit de transport à hauteur de cinquante pour cent (50%) de la production totale de minerai	Les statuts de la société sont finalisés Le projet de pacte d'actionnaires entre la

		<p>exportée par les sociétés minières</p> <p>Pour la mise en œuvre de ce droit de transport, une entité nationale a été créée conformément aux dispositions légales en vigueur.</p>	<p>SOGUIPAMI, la Société navale guinéenne (SNG) et l'ANAIM, indiquant que chacune de ces sociétés détiendra 15% dans le capital de la GUITRAM et que les 55% restants seront concédés à l'armateur étranger en cours d'élaboration sera soumis prochainement aux 3 sociétés.</p>
CENTAMINES	Développement minier	Intérêt pour les permis d'or de la SOGUIPAMI	<p>Une mission conjointe avec la Direction des mines de la SOGUIPAMI s'est rendue sur le terrain</p> <p>En attente</p>
SAMEC ET GEOPHYSICS GPR INTERNATIONAL	Développement minier Plusieurs axes de coopération stratégique, notamment les Études géophysiques et géotechniques	<p>Signature d'un protocole d'accord entre la SOGUIPAMI et SAMEC en collaboration avec GEOPHYSICS GPR International du Canada qui cumule 50 années d'expérience dans 50 pays sur 5 continents avec à son actif 4000 projets.</p> <p>Ce partenariat stratégique visant à fournir à la Guinée des technologies innovantes et des capacités techniques renforcées en matière d'exploration minière. Le protocole prévoit plusieurs axes de coopération stratégique, notamment les Études géophysiques et géotechniques. Également la Formation et le transfert de compétences.</p>	<p>Signature du protocole le 19/09/2024</p> <p>Une mission est attendue prochainement en Guinée</p>
DYNO NOBEL HOLDINGS EUROPE S.A. Monsieur Nigel CONVEY	Diversification des activités Projet de création d'une société visant le développement d'activités liées aux explosifs civils en Guinée	Projet en cours de discussion avec la société Dyno nobel holdings, un protocole est en cours d'élaboration	
GHANA BAUXITE COMPANY	Développement minier Plusieurs axes de coopération stratégique, notamment les Études géophysiques et géotechniques	<p>Signature d'un protocole d'accord établi sur les bases d'une coopération scientifique, technique et stratégique entre les deux institutions.</p> <p>Le protocole prévoit la mise en œuvre de projets conjoints, l'échange d'expertises, l'organisation de séminaires et de missions d'échange, ainsi que la réalisation d'études dans le domaine de l'exploration et de la valorisation des ressources minières.</p> <p><i>D'autres domaines de coopération pourront être ajoutés d'un commun accord entre les Parties.</i></p>	<p>Ce partenariat fait suite à une mission en Guinée de la Compagnie de Bauxite du Ghana, accueillie par la SOGUIPAMI du 24 au 28 mars 2025. Cette visite d'échange visait à explorer les opportunités de collaboration entre la Guinée et le Ghana dans le domaine minier, en particulier concernant la bauxite, une ressource stratégique partagée par les deux pays.</p> <p><i>IOP Group, est une société ghanéenne spécialisée dans l'exploitation de la bauxite et détenant une participation de 80% de (GBC).</i></p>

3. PROMOTION MINIERE ET VISIBILITE.

L'une des missions de la SOGUIPAMI est la participation à la recherche minière par la détention seule ou en partenariat de permis de recherche minière à des fins promotionnelles. Ces actions de promotion minière se font à travers la participation efficace de la SOGUIPAMI aux rencontres internationales (forums et missions de coopération) au cours desquelles elle fait la promotion des permis miniers dans son portefeuille, pour attirer des investisseurs.

Tableau des rencontres auxquelles la SOGUIPAMI a participé pour la période de janvier à Décembre 2025

Evènements	Contexte	Intérêts de participation de la SOGUIPAMI
1.Future Minerals Forum (FMF) Riyad, Arabie Saoudite 14 au 16 Janvier 2025	Le Future Minerals Forum (FMF), l'un des événements miniers le plus important et le plus influent de la super région, qui s'étend de l'Afrique à l'Asie occidentale et centrale a rassemblé les investisseurs, les chefs d'Entreprise, les décideurs politiques et les experts qui façonnent collectivement l'avenir du secteur des minéraux	Faire la promotion de ses actifs miniers <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouer des contacts stratégiques ; ➤ Identifier des solutions de financement pouvant être appliquées aux projets de développement de ses permis et activités ; ➤ Etre au rendez-vous autour des discussions sur l'avenir de l'industrie minière.
2.Mining Indaba Cape Town, Afrique du sud 02 au 08 février 2025	Le Forum MINING INDABA, le plus grand forum d'investissement minier est devenu un rdv incontournable depuis plusieurs années dans le secteur minier. Les entreprises minières, les institutions gouvernementales et internationales, financières ainsi que la société civile et les ONG en font leur lieu de rencontre annuel. Cette année a été placée sous la promotion du Projet Simandou 2040 avec la présence du Ministre Directeur de Cabinet à la présidence et des Ministres de mines et de la Géologie et de l'Environnement	Faire la promotion de ses permis miniers (Or N. 22270, de diamant N.22307); <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouer de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants. ➤ Mettre en avant le rôle stratégique de la SOGUIPAMI dans l'écosystème minier Guinéen en tant que bras commercial et opérationnel de l'Etat dans la gestion du patrimoine minier de l'Etat ➤ Suivre les tendances d'évolution de l'exploitation minière en Afrique et dans le monde ainsi que les enjeux liés à la transition énergétique ; Explorer des opportunités d'affaires pour la diversification des activités et création et de création des filiales par substances minérales
3. PDAC 2025 Prospectors & Developers Association of Canada 02 au 05 mars 2025	Un rendez-vous qui a connu la participation de 1100 exposants, 2500 investisseurs et 2300 participants a permis à la Guinée de faire la promotion de son secteur minier en mettant en exergue un aperçu de son potentiel minier, les principales réformes dans le domaine minier, les investissements miniers sans précédent, les défis	Faire la promotion de ses propres permis, nouer des partenariats et renforcer l'attractivité du secteur minier Guinéen.

<p>4.FORUM bauxite-alumine de Miami 02 au 04 avril 2025</p>	<p>et les opportunités du secteur minier Guinéen.</p> <p>La SOGUIPAMI dans le cadre de sa mission de promotion minière, a participé a la 29ème Édition du forum minier bauxite-alumine de Miami afin de promouvoir les projets bauxitiques de la Guinée et de trouver des investisseurs pouvant développer lesdits projets. Le Forum minier de Miami est une conférence exclusivement dédiée à la bauxite et l'alumine. C'est un rendez-vous annuel des experts de l'industrie qui apportent des informations exclusives sur les défis de l'offre, les prévisions de prix et des données sur l'évolution, les tendances du marché et du prix de la bauxite et de l'alumine.</p>	<p>La SOGUIPAMI, dans sa vision de devenir une véritable société minière et d'exercer les droits de commercialisation et de transport maritime qui lui permettra de maîtriser la chaîne de valeur de l'activité minière a participé à cette conférence afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les meilleurs partenaires techniques et financiers pour développer ses différents permis, de l'exploration à l'exploitation ; ➤ Attirer plus d'investisseurs ; ➤ Nouer des relations dans le domaine du transport de minerai afin d'opérationnaliser le droit de transport conformément à l'article 137 du code minier ; ➤ Positionnez la SOGUIPAMI comme étant un partenaire nécessaire de premier plan dans la mise en valeur des actifs miniers en Guinée ;
<p>5.Aluminium Raw Materials Summit,</p>	<p>Le Aluminium Raw Materials Summit, tenu les 22 et 23 mai 2025 à Xiamen (Chine), est un forum international de référence qui réunit chaque année les principaux acteurs de la chaîne de valeur de l'aluminium : producteurs de bauxite, raffineurs, investisseurs, décideurs politiques, industriels et chercheurs. Organisé à l'échelle mondiale, ce sommet vise à anticiper les évolutions du marché des matières premières d'aluminium, à débattre des enjeux stratégiques liés à l'approvisionnement, à la durabilité et à la transformation industrielle, dans un contexte de transition énergétique mondiale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcement de la position de la Guinée en tant qu'acteur incontournable dans l'approvisionnement mondial en bauxite, notamment face à la demande croissante de la Chine. ➤ Partager la vision du Gouvernement en matière de transformation locale de la bauxite en alumine, créant ainsi plus de retombées ➤ Attirer les investissements miniers en rassurant sur la stabilité réglementaire, la transparence des contrats miniers et la qualité des ressources disponibles dans le pays

<p>6. FORUM MINING ON TOP AFRICA (MOTA) Du 02 au 03 juillet 2025 Paris</p>	<p>la 8^{ème} édition annuelle de Mining On Top Africa, l'une des plus importantes conférences sur l'exploitation minière et l'investissement qui s'est tenue les 02 et 03 juillet 2025.</p> <p>MOTA 2025, s'est positionné comme un forum stratégique majeur pour les leaders de l'industrie minière africaine, réunissant plusieurs participants, y compris des officiels gouvernementaux, des investisseurs, des géants miniers, et des explorateurs juniors autour du thème « Partenariat pour la prospérité : optimiser les bénéfices des richesses géologiques de l'Afrique ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les meilleurs partenaires techniques et financiers pour développer ses différents permis, ➤ Nouer des relations dans le domaine du transport de minerai afin d'opérationnaliser le droit de transport conformément à l'article 137 du code minier ; ➤ Positionnez la SOGUIPAMI comme étant un partenaire nécessaire de premier plan dans la mise en valeur des actifs miniers en Guinée ; ➤ Suivre les tendances d'évolution et les principaux développements dans l'approvisionnement en matières premières, et de suivre les tendances d'évolution
<p>7. IGF (Intergovernment Forum) 3-5 novembre 2025 Palais des Nations, Genève</p>	<p>Le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (FGI) aide les gouvernements à promouvoir une bonne gouvernance minière afin d'améliorer les collectivités, les économies et l'environnement.</p> <p>thème De l'extraction à la création de valeur : Repenser le secteur minier pour un avenir résilient, les membres ont souligné l'importance de traduire la richesse minérale en résultats de développement durables et équitables</p>	<p>Participer auprès des membres du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, aux discussions sur les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF) et promouvoir davantage les politiques et les partenariats qui garantissent que l'exploitation minière contribue de manière significative à une croissance durable et inclusive.</p>
<p>8. Congrès et Exposition International des Mines du Maroc « IMC MOROCCO 2025 » Du 24 au 26 novembre 2025 à Marrakech, au Pickalbatros Hôtel du Golf, Royaume du Maroc.</p>	<p>la deuxième édition organisé par la Fédération De l'Industrie Minérale-FDIM, en partenariat avec AME Trade Ltd, et avec le soutien du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, du Ministère de l'Industrie et du Commerce, ainsi que de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE), cet événement s'inscrit dans la continuité de notre engagement à promouvoir un secteur minier marocain inclusif, innovant et résilient. Le thème de cette édition : « Métaux stratégiques et critiques : Le Maroc, hub industriel et technologique ouvert pour une valeur ajoutée régionale et mondiale ».</p>	<p>Explorer des opportunités d'affaires pour la diversification des activités de la SOGUIPAMI</p>

Les actions de promotion ont permis d'obtenir des résultats suivants :

- Plusieurs axes de partenariats sont en cours de développement (commercialisation, diversification des activités etc ...) ;
- Renforcement de la position de la SOGUIPAMI en tant qu'acteur incontournable dans le secteur minier guinéen ;
- Visibilité renforcée à travers des participations à des panels ;

- Connaissance renforcée sur les récents développements de l'industrie minière.



Les actions de promotion se poursuivront les années suivantes afin de trouver les meilleurs partenaires techniques et financiers. Suite aux permis propres d'or et un de diamant, nous sollicitons l'octroi du dernier



bloc de bauxite du permis Ex Eurasian et d'autres permis promotionnels que le Ministère voudra bien nous confier.

Photos des panels

COMMUNICATION ET INFORMATIQUES (IT)

Plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre de la politique de communication de la SOGUIPAMI. L'objectif visé est une meilleure visibilité de la société par la diffusion des informations sur son rôle et son apport au secteur minier guinéen et à l'économie nationale.

Pour atteindre ses objectifs, le service IT et communication s'est renforcé par le recrutement d'un senior pour assurer une mise à jour permanente de la plateforme SOGUIPAMI. Les principales actions entreprises au cours de la période sont répertoriées dans le tableau en dessous.

Tableau des actions réalisées – Volet Communication institutionnelle

Objectif général : Renforcer la visibilité, la cohérence et l’impact des actions de la SOGUIPAMI à travers des supports de communication adaptés, des publications ciblées et une couverture professionnelle des activités stratégiques de l’entreprise.

Actions réalisées :

N°	Activité	Description	Résultats obtenus / Livrables
1	Rédaction de contenus de publication	Production de textes pour la valorisation des activités majeures de la société : réunions internes, visites officielles, partenariats, forums, panels, etc.	Publications prêtes à diffuser sur les canaux institutionnels (site web, LinkedIn, brochures)
2	Réalisation de vidéos récapitulatives	Vidéos documentant les moments clés : réunions internes, visites de partenaires et d’investisseurs, participation de la SOGUIPAMI aux panels, etc.	Montage de capsules vidéos diffusables et archivées
3	Production de vidéos promotionnelles	Vidéos mettant en valeur les missions et projets de la SOGUIPAMI (valorisation du patrimoine minier, projets structurants, etc.)	Contenu audiovisuel à usage institutionnel, salons et forums
4	Couverture des participations aux forums internationaux	Communication sur les interventions de la Direction Générale à l’international : panels, allocutions, rencontres bilatérales	Présentations, messages institutionnels, communiqués
5	Mise à jour des supports de communication	Actualisation du branding, intégration du programme CIMENT 2040 dans les visuels internes (ex. : salle de réunion)	Supports visuels modernisés, éléments de langage alignés avec la stratégie
6	Préparation des messages du DG pour les panels	Rédaction des notes d’intervention et éléments de langage en amont des événements internationaux et des powerpoints de présentation	Livrables validés et utilisés lors des panels (Mining Indaba, PDAC, Fastmarkets, etc.)

Tableau des actions réalisées – Volet informatique.

Le service informatique, ou Informatique & Télécommunication (IT) au sein d’une entreprise a pour principal objectif d’assurer la disponibilité, la sécurité des outils informatiques et de télécommunication de la société, ainsi il permet de garantir la continuité des opérations, en fournissant des outils performants et sécurisés pour le travail quotidien. Elle permet d’améliorer la productivité, de protéger les données sensibles, de faciliter la prise de décision à travers des systèmes d’analyse, et d’accompagner la transformation digitale de l’entreprise. En résumé, l’IT constitue un levier stratégique pour l’efficacité, la sécurité et l’innovation.

Actions réalisées :

N°	DESCRIPTION	OBJECTIFS	RESULTATS OBTENUS	STATUT	PERIODE DE REALISATION
01	Renouvellement du certificat SSL Deluxe (OV)	Renforcement de la Sécurité du Site Web		Terminé	Janvier
02	Analyse du Site Web www.soguiipami.net	Note synthétique faisant états des lieux de la plateforme www.soguiipami.net		Terminé	Février
03	Renouvellement de l'hébergement Word Press Ultimate (soguiipami.net)	Maintien en bon fonctionnement du Site Web		Terminé	Mars
04	Elaboration d'une Charte graphique	Renforcement de la sécurité des documents administratifs		En Cours de validation	Mars
05	Traitement et Publication de plusieurs articles sur le Site Web	Appui à la communication numérique et Renforcement de la visibilité de la SOCIETE	Cinq articles et plusieurs médias publiés	Terminé	Juin-Juillet-Aout
06	Continuation de l'archivage électronique des courriers	Mise à jour de la Base de données des Archives		Action permanente	Travail effectué quotidiennement
07	Validation d'une Charte graphique	Renforcement de la sécurité du patrimoine documentaire	Charte graphique élaborée	Terminé	Aout
08	Evaluation du fonctionnement des E-mails professionnelles	Test de la rapidité des serveurs sortant et entrant d'OVH	Amélioration du fonctionnement des adresses e-mails	En cours	
09	Gestion de la plateforme de Planning Hebdomadaire du DG	Bonne Organisation des rencontres du DG		Travail effectué quotidiennement	Action permanente
10	Réception des courriels adressés à la SOGUIPAMI via infos@soguiipami.net	-Améliorer et Faciliter la qualité de la réception des dossiers adressés à la SOGUIPAMI -Effectuer le choix des courriels importants	Courriers électroniques intégrés	Action permanente	Juillet-Aout-Septembre
11	Cahier des charges sur la refonte du site web	Appui à la communication numérique	Cahier des Charges élaboré et validé	En cours	

12	Abonnement pour trois nouvelles adresses professionnelles	Renforcer la Communication digitale	-	Terminé	Septembre
13	Installation d'un système sonore dans la Salle de Réunion de Monsieur Le Directeur Général	Renforcer la Communication digitale	Deux microphones et deux amplificateurs	Terminé	Septembre
14	Création d'une base de données concernant les dossiers annotés par la Direction Générale	Evaluation de la célérité du traitement des dossiers annotés par la Direction Générale ; Analyse du Système d'information de la SOGUIPAMI et appui au Système d'archivage	Base de données réalisée	Action permanente	
15	Help Desk auprès des services et Directions : <ul style="list-style-type: none"> • Service Comptabilité • Agent d'encadrement/DMRC • Assistante DG • Assistance DGA • Direction des Ressources Humaines et de la Formation 	Appui technique à l'usage de l'outils Informatique	Quelques actions réalisées	Terminé	Juillet-Aout-Septembre
16	Maintenance périodique du système de contrôle d'accès	Renforcement de la Sécurité du Personnel	Nettoyage des équipements de pointage et de contrôle d'accès	Action permanente	
17	Administration et Maintenance du réseau Intranet et de la Téléphonie IP	Veiller au bon fonctionnement du système Informatique et de Télécommunication de la Société	-Installation et Configuration de deux nouveaux IP phones -Résolution de conflits d'adresses	Action permanente	Juillet-Aout-Septembre

			Ip		
18	Administration et Maintenance de la plateforme SOGUIPAMI.NET	Veiller au bon fonctionnement du Site Web de la Société	-	Action permanente	-
19	Maintenance et Administration du Parc Informatique	Renforcer la Sécurité du Parc Informatique	-Réparation d'ordinateurs -Nettoyage d'Imprimantes Installations d'Imprimantes -Installation d'ordinateurs	Action permanente	
20	Test du débit de la Connexion internet	Veiller au bon fonctionnement de la Connexion Internet et de la qualité du service	Appui à la Communication digitale	Action permanente	
21	Installation d'un système de communication dans la salle de réunion	Améliorer la qualité du système de communication de la salle de réunion	Appui à la Communication digitale	Terminé	Septembre
22	Migration du site web vers WordPress Premium	Renforcer l'interface d'administration du site web	Appui à la Communication en ligne	Terminé	Aout
23	Mise à jour des modules de sécurité du site Web	Appui à la communication numérique	En Cours	Action permanente	

PLAN D' ACTIONS DE LA DIRECTION DU PORTEFEUILLE, DES PARTENARIATS ET COMMUNICATION
2025.

Actions	Période d'exécution	Statut /Commentaires
1.Mise en jour du dossier de suivi permanent à travers des outils de contrôle de la rentabilité des participations de l'Etat (base de données comptables des données des sociétés minière et modèle d'analyse)	Action permanente	Travail de mise en place de la base de données financière en cours de finalisation par la DPPC et un consultant
2.Préparation de la participation efficientes aux forums nationaux, régionaux et internationaux	Toute l'année	Benchmark des forums à l'échelle national, régional et international a été fait, le calendrier sera soumis à la Direction d'ici le 10 janvier 2025
3.Mise en œuvre du plan de communication institutionnel Le plan soumis fait une analyse et un diagnostic de la méthode de communication de la SOGUIPAMI -réactualiser la stratégie et fixer de nouveaux objectifs en relation avec les perspectives de notre plan stratégique, -développer et permettre d'entretenir des relations avec les journalistes et médias à grande audience en Guinée -Installer une veille médiatique pour une réaction rapide aux fausses nouvelles.	Premier semestre 2025	Le plan a été soumis à la Direction Générale
4.Restauration des données du site internet de la SOGUIPAMI : - Mise à niveau du site avec le concepteur du site actuel - Projet de refonte du site avec un consultant		Pour la restauration du site internet, il sera procédé à un audit indépendant par un consultant, pour identifier les problèmes et faire des recommandations pour les corrections à faire. Il sera procédé en suite aux corrections des déficiences et la restauration de toutes les données manquantes depuis la création de la SOGUIPAMI.
5.Suivi / mise en œuvre des partenariats et élaboration d'une politique de partenariat et d'un schéma de financement des partenariats		A élaborer sous la supervision de la Direction Générale
6.Elaboration d'un rapport sur le portefeuille minier de l'Etat	1er trimestre 2026	En cours d'élaboration

2.2 COMMERCIALISATION ET TRANSPORT DE MINERAIS

Au cours de l'année 2025, la SOGUIPAMI a mis en œuvre les orientations de l'Etat relatives au droit de commercialisation et les droits de suite au niveau des sociétés en phases de production. La SOGUIPAMI envisage également l'opérationnalisation du droit de transport maritime.

I – l'Application du droit de Commercialisation avec les sociétés minières.

Conformément à l'article 138 du Code Minier, la SOGUIPAMI a mis en place une stratégie avec les sociétés minières en phase d'exploitation, lui permettant d'exercer son droit de commercialisation sur les productions minières. Cette approche offre aux sociétés minières la possibilité de racheter les parts de l'État et de procéder elles-mêmes à la commercialisation, tout en versant à la SOGUIPAMI une marge sur chaque tonne sèche vendue.

a) – CHALCO

L'accord conclu entre les parties en date du 28 janvier 2022 revu en 2025 prévoit que la SOGUIPAMI accepte de renoncer à ce droit, et en contrepartie CHALCO paie une indemnité compensatoire forfaitaire sur les 15% de sa production.

Tableau 1 : Récapitulatif de la production de décembre 2024 à Novembre 2025.

No	Productions mensuelles CHALCO	Quantités facturées (T)	15% de l'État (T)
1	Décembre 2024	1 819 779,49	272 966,92
2	Janvier	925 774,33	138 866,15
3	Février	1 624 887,73	243 733,16
4	Mars	1 858 576,80	278 786,52
5	Avril	1 926 549,75	288 982,46
6	Mai	1 778 144,84	266 721,73
7	Juin	1 806 088,35	270 913,25

8	Juillet	1 216 787,42	182 518,11
9	Août	1 032 138,69	154 820,80
10	Septembre	1 753 521,82	263 028,27
11	Octobre	1 608 783,37	241 317,51
12	Novembre	2 122 913	318 436,95
13	Total	19 473 945,59	2 921 091,84

NB : Il convient de souligner qu'à partir de janvier 2025, la marge générée par la vente de la bauxite issue des parts de l'État auprès de CHALCO est passée de 0,40 USD à 1 USD par tonne, conformément à l'accord signé le 3 mars 2025.

b) - CDM-CHINE (HENAN CHINE)

Dans la dynamique de faire respecter le droit de commercialisation à toutes les sociétés minières en phase de production, la SOGUIPAMI à travers la direction des affaires commerciales et du transport maritime fait le suivi de la production de la société Henan Chine (CDM-CHINE) suivant l'accord entre les parties.

Tableau 2 : Récapitulatif des productions de Henan-Chine (CDM-CHINE)

No	Productions mensuelles CDM-CHINE	Quantités exportées (T)	10% de l'État (T)
1	Trimestre 4 2024	2 397 860,96	239 786,09
2	Janvier -Mars 2025	2 544 335,73	254 433,57
3	Avril-Juin 2025	1 899 710,46	189 971,05
4	Juillet-Septembre 2025	1 804 013,75	180 401,37
5	Total	8 645 920,90	864 592,08

Suivant la convention de base entre l'Etat et CDM-CHINE, la Guinée a 10 % d'actions gratuites.

NB : Il convient de souligner qu'à partir de janvier 2025, la marge générée par la vente de la bauxite issue des parts de l'État auprès de CDM-CHINE est passée de 0,50 USD à 1 USD par tonne, conformément à l'accord signé en mars 2025.

c)- SOCIETE MINIERE DE BOKE (SMB)

Données de production suivies et factures de la SMB au compte du dernier trimestre 2024 et du premier semestre 2025.

Tableau 3 : Récapitulatif des productions de la SMB.

No	Productions mensuelles SMB	Quantités exportées (T)	10% de l'État (T)
1	Trimestre 4-2024	13 208 349,80	1 320 834,98
2	Trimestre 1-2025	13 767 754,40	1 376 775,44
3	Trimestre 2-2025	12 900 090,34	1 290 009,03
4	Trimestre 3-2025	10 983 938,78	1 098 393,88
5	Total	50 860 133,32	5 086 013,33

d)- La Société DYNAMIC MINING

Les données de production, de Dynamic Mining au compte du dernier trimestre 2024 et des 3 premiers trimestres 2025, conformément à l'accord du droit de commercialisation avec la SOGUIPAMI

Tableau 4 : Récapitulatif de la production de DYNAMIC MINING SAS

No	Productions mensuelles SMB	Quantités exportées (T)	15% de l'État (T)
1	Trimestre 4-2024	471 424,73	70 713,70
2	Trimestre 1-2025	360 469	54 070,35
3	Trimestre 2-2025	811 231,95	121 684,79
4	Trimestre 3-2025	648 850,85	97 327,61
5	Total	2 291 976,53	343 796,45

II-Point sur l'Application du droit de commercialisation

5-La Société SPIC – GUINEA COLIA MINING

Dans le cadre de la mise en application du droit de commercialisation de l'État, la Direction Générale avait engagé des discussions avec la société SPIC depuis le dernier trimestre 2023. Les parties ont trouvé un accord sur le contrat de vente des parts de l'État. Cet accord prendra en compte la production de 2024 pour une marge de vente d'un (1) USD a payé à la SOGUIPAMI.

Tableau 5 : Rappel productions 2024 et production janvier- septembre 2025.

No	Productions mensuelles SPIC (GUINEA COLIA MINING)	Quantités exportées (T)	5% de l'État (T)
1	Année 2024	2 805 514,42	140 275,72
2	Trimestre 1-2025	1 050 549,79	52 527,48
3	Trimestre 2-2025	704 399,29	35 219,96
4	Trimestre 3-2025	816 057,38	40 802,87
5	Total	5 376 520,88	268 826,03

6. AFRICA OIL SUPPLY (AOS) / CBG

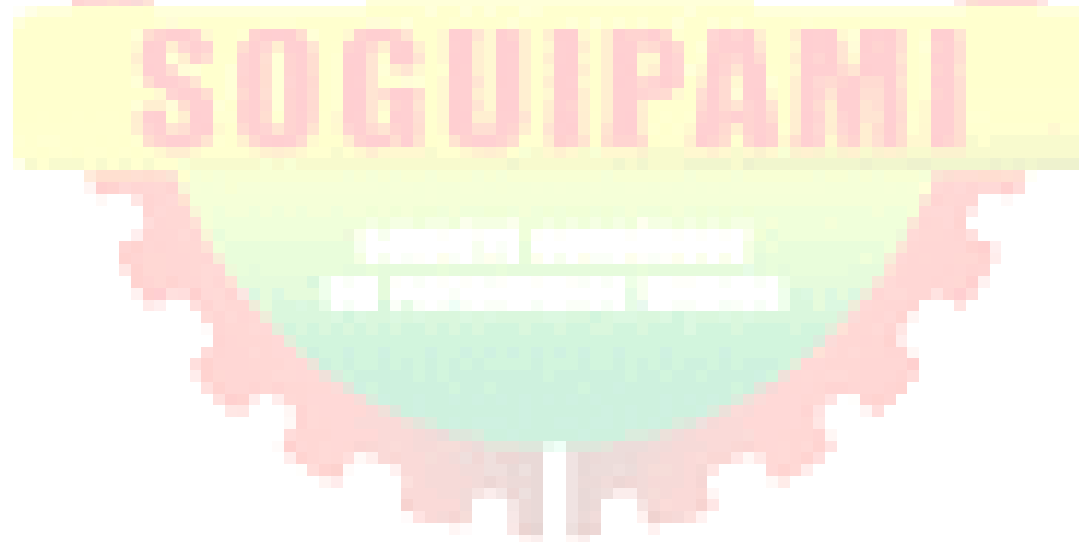
AOS est la société de droit guinéen qui commercialise les parts de bauxite de l'État auprès de la CBG suivant l'accord signé avec la SOGUIPAMI. Tableau 6 : Production exporté au 30 Novembre 2025.

No	Année 2025	Quantité Commercialisée
1	AVRIL (Bateau 1)	53 720,56
2	MAI (Bateau 2)	51 593
3	JUIN (Bateau 3)	39 221,66
4	Juillet (Bateau 4)	55 864
5	Août (Bateau 5 et 6)	111 050
6	Septembre (bateau 7)	56 415
7	Novembre (Bateau 8,9 et 10)	238 379,53
8	Total	606 243,75

7. La société ALLIANCE MINING COMMODITIES GUINEE SA – AM SA

Paiement des droits de commercialisation sur la production de la société AMCG SA suivant l'accord avec la SOGUIPAMI

No	Période	Quantités exportées (T)	Quantités facturées (T)
1	Avril-Mai 2025	1 073 495,53	107 349,53
2	Juin	510 870,62	51 087,06
3	Août	859 023,46	85 902,35
4	Septembre	730 799,74	73 079,97
5	Octobre	682 131,07	68 213,11
6	Novembre	927 774,74	92 777,47
7	TOTAL	4 784 095,16	478 409,49



8-RECAPITULATF DES PRODUCTIONS DES SEPT SOCIETES

Tableau 7 : Récapitulatif du droit de Commercialisation des Sociétés minières au 30 Novembre 2025.

No	Productions sociétés	Quantités Facturées au 30 Novembre 2025
1	CHALCO GUINEA	2 921 091,84
2	CDM-CHINE	864 592,08
3	SMB	5 086 013,33
4	DYNAMIC MINING	343 796,45
5	SPIC (COLIA)	268 826,03
6	AFRICA OIL SUPPLY	606 243,75
7	AMCG SA	478 409,49
8	TOTAUX	10 568 972,97

III – l'Application du droit de suite de la SOGUIPAMI avec les Sociétés minières partenaires.

Suivant les accords entre la SOGUIPAMI et les sociétés minières partenaires, la SOGUIPAMI perçoit les redevances appelées droits de suites de ces sociétés :

1. LA SOCIETE MINIERE DE BOKE (SMB)

Dans la stratégie de développement de ses activités, la SOGUIPAMI a noué des accords pour la mise en valeur des permis de Santou et Houda en mars et mai 2018. Ces accords ont permis à la SOGUIPAMI de négocier des droits de compensation sur chaque tonne produite sur ces permis, appelé droit de suite.

Tableau 8 : Récapitulatif du droit de Suite de la SMB au 30 Novembre 2025.

No	Période (Mois)	Montant facturés (USD)
1	Décembre 2024	994 118
2	Janvier 2025	1 234 510,55
3	Février 2025	854 034,03
4	Mars 2025	949 847,99
5	Avril 2025	859 418,55
6	Mai 2025	690 484,03
7	Juin 2025	860 772
8	Juillet 2025	582 506,58
9	Août 2025	720 529,82
10	Septembre 2025	909 207,37
11	Octobre 2025	863 008,59
12	Novembre 2025	839 258,61
13	Total	10 357 695,71

2. CHALCO GUINEA COMPANY (CHALCO GUINEA)

La SOGUIPAMI en charge de faire la promotion des blocs de bauxite Boffa nord et Boffa sud a négocié un droit de suite à travers le Ministère des Mines et de la Géologie sur la production exportée par Chalco Guinea Company en 2018.

No	Productions Mensuelles (Mois)	Nombres Bateaux	Montant Facturés (USD)
1	Janvier	5	192 561,06
2	Février	9	337 976,65
3	Mars	10	386 583
4	Avril	11	400 722,35
5	Mai	10	369 854,12
6	Juin	10	375 666,38
7	Juillet	7	253 091,78
8	Août	6	214 684,85
9	Septembre	10	364 732,54
10	Octobre	9	334 626,94
11	Novembre	10	441 553,91
12	Total	97	3 672 053,58

3. ASHAPURA GROUPE (ASHAPURA BOFFA BAUXITE ET ASHAPURA MINEX-PERMIS HOUDA)

Dans le cadre de la promotion et l'accompagnement des sociétés minières en phase de recherche, la SOGUIPAMI a signé un accord de partenariat et développement du permis de Bauxite de ASHAPURA sur son permis de Boffa cet accord a permis à la SOGUIPAMI de négocier le 31 mars 2017 et le 15 novembre 2019 un droit de suite sur toute la production du permis jusqu'à la fermeture de la Mine.

Tableau 9 : Droit de Suite de ASHAPURA GROUPE pour la production de l'année 2025.

No	Productions annuelles 2025	Montants facturées (USD)
1	4è Trimestre 2024	116 227,70
2	ASH.MINEX (Houda)	592 847,51
3	ASHAPURA Boffa	220 529,80
4	ASHAPURA MINEX	1 320 177,52
5	ASHAPURA BOFFA	276 528,47
6	ASH MINEX (SEPT)	1 115 745
7	Total	3 642 056

4- GUINEAN BRAIN TOUCH (FRIA -BOFFA)

Tableau 10 : Paiement du droit de suite sur la production de bauxite du dernier trimestre 2024 et 30 Septembre 2025 afférent à la société GBT

No	Sociétés	Montants payes (USD)
1	Trimestre 4- 2024	42 000,17
2	Février 2025	85 465,11
3	Janvier-Avril	294 325,97
4	Mai-Juin	301 791,40
5	Oct-Nov 2025	341 805,35
6	TOTAUX	1 065 388

NB : En phase de recherche la SOGUIPAMI a pris 15% des actions de GBT, en phase de production ces actions donnent droit 15% de redevances perçu par GBT sur le permis de BOFFA.

5- CAMEN RESOURCES SARL /MISSIRA SUPPLY

Tableau 11 : Paiement des droits de suite sur la production de bauxite du permis d’exploitation de Camen Missira suivant l’accord d’amodiation entre Camen Resources SARL et Missira Supply.

No	Sociétés	Montants payes (USD)
1	Janvier	111 736
2	Février -Mars	273 813,24
3	Avril	1 353 814,11
4	Mai	345 447,18
		407 961,48
5	Juin	413 468,82
6	Juillet	396 373,74
7	Août	301 645,23
8	Octobre	320 368,80
9	Total	3 924 628,60

6- WCS.

Tableau 12: Paiement du droit de suite sur la production de la carrière de granite de Senguelen suivant les dispositions de l'accord pour son exploitation avec la SOGUIPAMI.

No	Périodes	Montants (USD)
1	Trimestre 4-2024	135 042,89
2	Mai 2025	61 107,80
3	Juin 2025	44 253,30
4	Juillet 2025	57 001,56
5	Août 2025	50 610,60
6	Septembre 2025	31 948,60
7	Octobre 2025	29 140
8	Total	409 104,75

7- RIO TINTO

Tableau 13 : Paiement du droit de suite provenant de la production de la carrière de granite exploitée par Rio Tinto selon l'accord conclu avec la SOGUIPAMI.

No	Périodes (Mois 2025)	Montants (USD)
1	Trimestre 1	62 609,40
2	Trimestre 2	44 225
3	Trimestre 3	254 484
4	Total	361 318,40

4-Récapitulatif des droits de suite des sociétés partenaires

No	Sociétés	Montants payés (USD)
1	SMB	10 357 695,71
2	CHALCO	3 672 053,58
3	ASHAPURA GROUPE	3 642 056
4	GBT	1 065 388
5	CAMEN RESOURCES/MISSIRA	3 924 628,60
6	WCS	409 104,75
7	Rio Tinto	361 318,40
8	TOTAUX	23 432 245,04

IV – l'Application du droit de Transport de l'État auprès de société minière en exploitation.

Suivant de l'article 137 du Code Minier, l'État guinéen se réserve le droit d'assurer le transport maritime de 50 % de la production minière de toutes les sociétés minières en phase de production commerciales.

Pour la mise en œuvre de ce droit stratégique, l'État a confié à la SOGUIPAMI la responsabilité de son application auprès de toutes les sociétés minières en phase de production et d'exportation commerciale. Dans le cadre de la nouvelle politique minière impulsée par le CNRD, la Direction Générale de la SOGUIPAMI a sollicité l'avis de sa tutelle à travers une note technique afin d'obtenir des instructions sur les modalités pratiques de son opérationnalisation.

Conformément aux orientations reçues, la SOGUIPAMI s'est engagée dans une dynamique visant à optimiser les recettes de l'État. À cet effet, des discussions ont été entamées avec plusieurs sociétés minières pour définir les modalités d'application de ce droit de transport.

À ce jour, la SOGUIPAMI a conclu des accords avec des entreprises telles qu'ASHAPURA MINEX, ASHAPURA BOFFA BAUXITE MISSIRA SUPPLY (CAMEN RESSOURCES) et AMC. Par ailleurs, des négociations sont en cours avec les sociétés SPIC, TBEA, GDM et Rouge mining.

V- Examen des demandes d'achat de bauxite.

Suivant les prérogatives que l'État a confiées à la SOGUIPAMI figure en bonne place la commercialisation des produits miniers revenant à l'État dans les sociétés en Phase d'exploitation. À ce titre, la SOGUIPAMI a reçu plusieurs demandes d'achat de bauxite pour la période de janvier à Decembre2025, qui ont été étudié et examiné.

3.RECHERCHE MINIERE ET RELATIONS COMMUNAUTAIRES.

Au cours de l'année 2025, la SOGUIPAMI a réalisé des activités minières et assuré le suivi des relations communautaires des zones impactées par les permis de ses partenaires. Ces activités se résument en :

a) Suivi des demandes des permis miniers :

- Le renouvellement des permis d'or (22270 et 22271) de la SOGUIPAMI ;
- L'attribution du permis de bauxite Ex EURASIAN à la SOGUIPAMI ;
- L'attribution du permis de bauxite de SANTOU III ;
- L'attribution du permis de bauxite de Boké ;
- Le renouvellement des autorisations d'exploitation temporaire des carrières de granite de la SOGUIPAMI (AETC/2024/079/MMG/DNM/DC et AETC/2024/080/MMG/DNM/DC) ;
- Demande de neuf (09) bancs d'emprunt et d'une carrière de granite, conformément à la Convention de Base Amendée et Consolidée et aux ajustements bipartites signés le 10 août 2023 entre l'État, Simfer S.A. et RTME ;
- Renouvellement des autorisations d'exploitation des carrières de granite (AETC/2025/006/MMG/DNM/DC et AETC/2025/007/MMG/DNM/DC) de la SOGUIPAMI ;
- Demande de permis miniers à des fins promotionnelles et pour le développement de la SOGUIPAMI ;
- Renouvellement des autorisations d'exploitation temporaires du banc d'emprunt (AETC/2025/022/MMG/DNM/DC) et de la carrière de granite (AETC/2025/021/MMG/DNM/DC) de la SOGUIPAMI.

Les trois (03) permis de recherche de la SOGUIPAMI (deux permis d'or et un permis de diamant), ainsi que l'autorisation d'exploitation de la carrière de granite de Senguelen, ont été retirés suite à une décision de l'administration minière. Ce retrait avait entraîné l'arrêt des travaux d'extraction sur la carrière de granite, avant sa réouverture ultérieure pour répondre aux besoins de construction des infrastructures de Simandou.

Pour le permis de bauxite ex EURASIAN, il a été morcelé en quatre (04) blocs et transférés à la SOGUIPAMI à des fins promotionnelles dont deux (02) ont été octroyés à deux sociétés minières (Rouge Mining pour le bloc 4 et SDM-CHINE pour le bloc 1) suite à un protocole d'accord signé entre lesdites sociétés et la SOGUIPAMI.

Pour le permis de bauxite Santou 3, il a été octroyé à une société minière par l'administration minière.

Pour le permis de bauxite de Boké, il a été transféré à la société GUINEE MINING ET EQUIPEMENTS-SARL suite à un protocole d'accord signé entre ladite société et la SOGUIPAMI.

Le renouvellement des autorisations d'exploitation temporaire des deux carrières de granite a été effectif (AETC/2025/006/MMG/DNM/DC et AETC/2025/007/MMG/DNM/DC).

Concernant la demande des bancs d'emprunt (neuf demandes d'autorisation) et une carrière de granite, les autorisations d'exploitation de la carrière de granite et des neuf (09) bancs d'emprunt ont été signés et transmis à la SOGUIPAMI. Il faut signaler que les frais d'instruction de ces autorisations ont été payés en totalité par la SOGUIPAMI au CPDM.

Dans le cadre du respect du protocole d'accord signé entre la SOGUIPAMI et SIMFER, toutes ces autorisations, ont été transmises à SIMFER pour exploitation.

Suite au retrait des permis miniers par l'Etat, la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI), a soumis une requête aux autorités compétentes pour solliciter la mise à disposition des permis miniers à des fins promotionnelles et pour son développement. Cette demande, est en cours de traitement au Ministère des Mines et de la Géologie.

Pour le renouvellement (deuxième renouvellement) des autorisations d'exploitation des carrières de granite (AETC/2025/006/MMG/DNM/DC et AETC/2025/007/MMG/DNM/DC) de la SOGUIPAMI, les demandes ont été traitées au CPDM et transmises à la Direction Nationale des Mines pour la signature des autorisations. Les frais d'instruction (3 000 USD) pour ces deux carrières, ont été payés par la SOGUIPAMI.

Pour le renouvellement des autorisations d'exploitation temporaires du banc d'emprunt (AETC/2025/022/MMG/DNM/DC) et de la carrière de granite (AETC/2025/021/MMG/DNM/DC) de la SOGUIPAMI, les demandes ont été transmises à la Direction Nationale des Mines pour traitement.

b) Mission d'évaluation des quatre (04) blocs du permis de bauxite ex EURASIAN :

Suite aux recommandations de son dernier Conseil d'Administration qui a jugé nécessaire qu'elle passe en phase d'exploitation et l'évaluation des offres dans le cadre de la conclusion d'un partenariat technique et commercial sur les permis de recherche promotionnels des gisements de bauxite dans les préfectures de Fria et Télimélé anciennement détenus par la société EURASIAN (quatre blocs), la SOGUIPAMI a dépêché une mission technique du 04 au 09 Février 2025, suivant l'ordre de mission **006/RD/DGA/SOGUIPAMI/2025** pour faire une évaluation de ces quatre blocs.



Photo 1 : L'équipe sur le terrain.

Au regard de notre évaluation, il ressort que ces quatre (04) blocs sont d'une importance capitale tant par leur richesse que par les opportunités de leur exploitation :

- ❖ Existence des travaux géologiques avec des ressources minérales économiquement exploitables ;
- ❖ Existence des accès aux différents plateaux ;
- ❖ Proximité des blocs 3 et 4 (environ 20 km) de la route minière GBT – KIMBO – Port de Kokayah (Boffa) ;

- ❖ Proximité du bloc 1 (environ 35 km) du corridor de la SMB (Santou) ;
- ❖ Le développement des communautés et d'une zone économique.

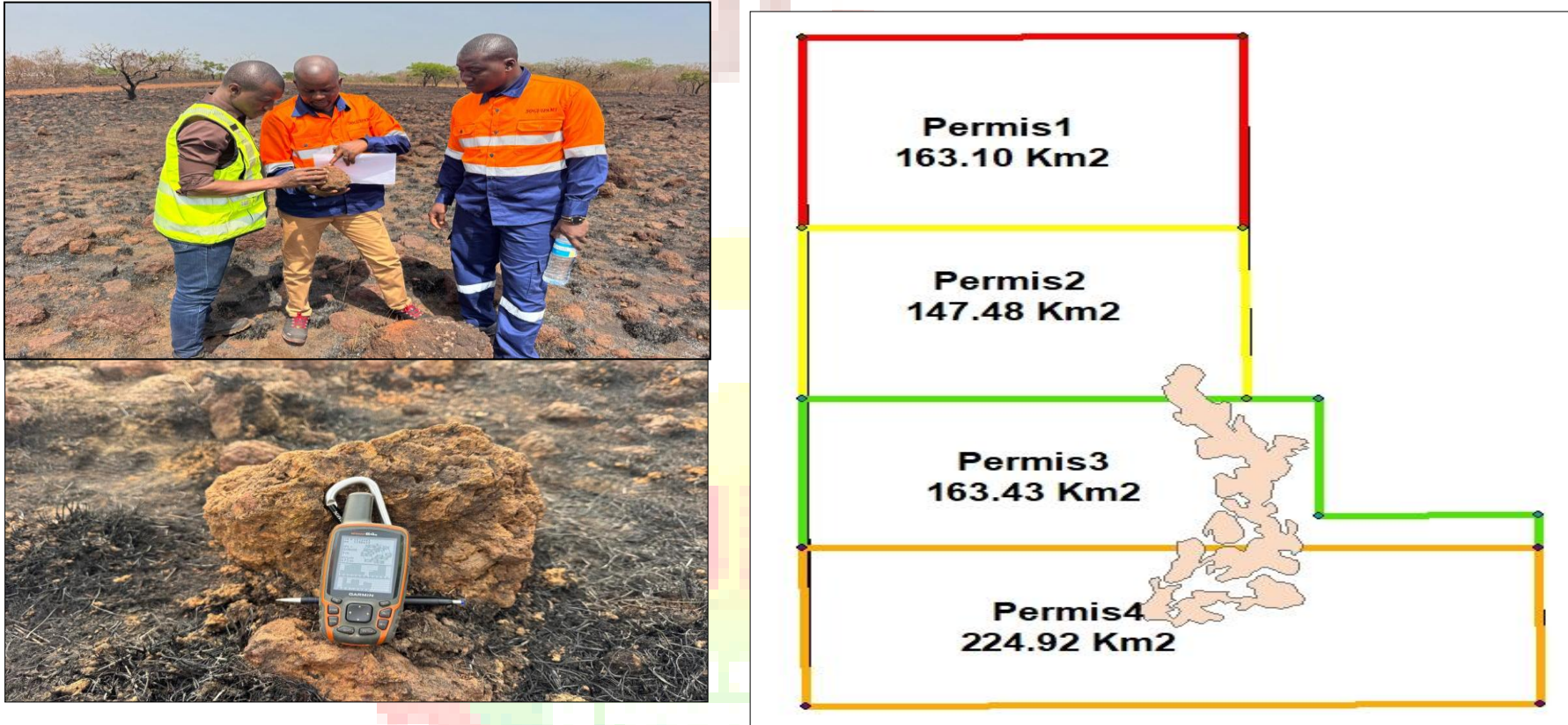


Figure 1 : Observation des plateaux sur le permis de bauxite.

c) Plan de développement d'un permis de bauxite (bloc 1 ou bloc 4) de ex EURASIAN

Dans le cadre de la diversification et la maximisation de ses revenus, la SOGUIPAMI envisage développer l'un des blocs de l'ancien permis de bauxite d'EURASIAN, situé dans les préfectures de Téliélé et de Fria.

Suite aux travaux réalisés sur le permis de bauxite par l'ancien détenteur, une estimation des ressources minérales a été faite et environ 500 millions de tonnes de minerais ont été trouvés avec une teneur moyenne de 43,63% en AL₂O₃ et 2,06% de SiO₂ par bloc. La mise en œuvre de ce projet, exigera la réalisation des travaux ci-dessous :

- Demande du permis d'exploitation :
 - Acquisition du permis ;
 - Travaux géologiques ;
 - Etude d'Impact Environnemental et Social ;
 - Etude de faisabilité.
- Développement du projet :
 - Construction des infrastructures connexes ;
 - Equipements miniers ;
 - Evacuation du minerai (Transport) ;
 - Personnel.

Pour ce projet de bauxite après l'obtention du permis de recherche, il est prévu la réalisation de :

- ❖ 667 forages pour 10 000 mètres sur les blocs (1 ou 4) ;
- ❖ L'analyse des échantillons ;
- ❖ La réalisation et validation de l'étude de faisabilité ;
- ❖ La réalisation et validation de l'EIES ;
- ❖ La construction des infrastructures connexes ;
- ❖ L'achat des équipements miniers ;
- ❖ La réalisation d'une route minière de 45 km (première option pour le bloc 1) ou 25 km (deuxième option pour le bloc 4).

Deux options ont été étudiées pour la réalisation de ce projet :

- **Première option (bloc 1) :** construction de 45 km de route minière pour se connecter au chemin de fer de la SMB à SANTOU. Le coût pour le développement de cette première option est estimé à **33 468 553,4 USD.**
- **Deuxième option (bloc 4) :** construction de 25 km de route minière pour se joindre à la route minière de GBT – KIMBO – Port de Boffa. Le coût pour le développement de cette première option est estimé à **27 968 553,4USD.**

Le développement de ce projet fera de la SOGUIPAMI une société minière à part entière, contribuera à diversifier ses revenus, à la promotion du contenu local, au renforcement des capacités techniques et financières.

d)Evaluation des études de faisabilité des nouveaux projets miniers :

Durant l'année 2025, la SOGUIPAMI a été associée à l'examen des études de faisabilité des nouveaux projets miniers suivants : RRMS Mining Limited, GREEN GOLD MINING (GGM) SARL, SILVER VALLEY INTERNATIONAL S.A, BEYLA MINING & MINERALS SARLU, PREDICTIVE DISCOVERY LIMITED, LIONS HEAD RESSOURCES SARL, VEP GROUPE SARL, GUINEA BAUXITE CORPORATION (GBC) SARL, SOCIETE GUINEENNE DE LOGISTIQUE ET DES MINES (GUILOM) S.A.S, NATURE EXPLORATION & DISCOVERY SARLU, TBEA WEST AFRICA PORT HOLDING LIMITED, HYDROMIN INTL, ROUGE MINING SARLU, ALTERO RAFINERY GUINEA (ARG), RED ROCK MINING, TBEA (West Africa Port Holding) WAPH Limited, AKI PETROLEUM GROUP SARL, SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES MINES INTERNATIONALES HENAN-CHINE GUINEE, GUINEAN BIRIMIAN GOLD S.A et GUINEAN GOLD EXPLORATION SA (GGE), soient 19 projets.

e)-Synthèse des rapports d'activités des sociétés minières : CHALCO, KGM ET SIMFER :

Dans le cadre du partenariat liant les sociétés en exploitation à la SOGUIPAMI qui porte sur les 15% d'action de l'Etat, une mise à jour sur les travaux réalisés est faite mensuellement (SIMFER) et trimestriellement (Chalco et Kouroussa Gold Mining) à la Direction Générale de la SOGUIPAMI.

Les rapports d'activités trimestriels des sociétés Chalco et Kouroussa Gold Mining mettent en exergue les faits marquants liées aux activités techniques, logistiques, d'hygiène santé sécurité et environnement (HSSE), des relations publiques, les Ressources Humaines et les informations financières du projet.

Pour la société SIMFER, des rapports mensuels mettant en exergue les faits marquant de l'avancement du projet de SIMFER ainsi que les difficultés rencontrées sont transmis à la Direction Générale de la SOGUIPAMI. Dans ces rapports, les activités liées à la santé et sécurité ; l'avancement des travaux à la mine, le chemin de fer et au port de Moribayah ; le personnel ; le contenu local ; la délivrance des permis et les difficultés rencontrées sont décrites.

NB : Le lancement officiel de l'exploitation du gisement de fer de Simandou, attendu depuis plusieurs décennies, est enfin devenu réalité le 11 Novembre 2025

f) Activités communautaires :

Durant l'année 2025, nous avons enregistré des arrêts d'activités de la société minière Hong Xing Mining Guinée SARL dans la préfecture de Mandiana, de la société Kouroussa Gold Mine (KGM) dans la préfecture de Kouroussa et la société des Mines de Mandiana (SMM) dans la préfecture de Mandiana suite à des manifestations des communautés riveraines.

Cette période a également été marquée par de nombreuses initiatives d'assistance sociale menées par des entreprises telles que la SMM, Chalco, KGM, etc. au bénéfice des communautés riveraines. Ces actions soulignent une collaboration solide et fructueuse entre les sociétés minières et les populations locales

2.4 ACTIVITES FINANCIERES ET RESSOURCES HUMAINES.

2.4.1 Performances financières

Au cours de l'année 2025, la SOGUIPAMI a réalisé un Chiffre d'affaires record de **GNF 307 milliards contre GNF 181 milliards en 2024 soit une progression de 69,6%**.

Ce Chiffre d'affaires, se concrétise par un résultat net comptable de **GNF 124.5 milliards, contre GNF 64.7 milliards en 2024, soit une progression de 93%**.

La situation globale de la trésorerie est passée de **GNF 85,3 milliards au 31 Décembre 2024 à GNF 167.1 milliards au 31 décembre 2025**, soit une augmentation de GNF 81.8 milliards en tenant compte des paiements de **GNF 75 milliards de dividendes** à l'Etat, de GNF 18 milliards de solde de l'impôt sur les sociétés de 2024, ainsi que de GNF 65.5 milliards de contribution aux Programmes d'Actions Prioritaires et de GNF 48 milliards de dépenses de sécurisation des zones minières ;

Au terme de l'exercice budgétaire, l'excédent des revenus sur les dépenses a été de **GNF 169 milliards, soit 375% de l'objectif annuel de GNF 45 milliards ;**

Avec ses résultats concrets sur 2025, la SOGUIPAMI envisage de payer en 2026, des dividendes de GNF 100 milliards en plus du reliquat de GNF 32 milliards d'impôts sur les sociétés, qui ont été de GNF 50 milliards sur l'année écoulée.

2.4.1.1 Activités financières

1.1 Bilan financier résumé au 31 décembre 2025

ACTIF	31-décembre-25	31-décembre-24	31-décembre-23	Variations Décembre 2025- Décembre 2024
Frais de recherches et développements miniers	38 421 785 817	41 003 989 243	28 432 232 087	-2 582 203 426
Immobilisations incorporelles brutes	96 000 000	96 000 000	96 000 000	0
Amortissements des immobilisations incorporelles	-96 000 000	-96 000 000	-95 999 997	0
Immobilisations corporelles brutes	17 593 148 400	15 370 765 479	14 239 261 601	2 222 382 921
Amortissements des immobilisations corporelles	-8 920 424 559	-7 867 382 759	-7 120 166 206	-1 053 041 800
Titres de participations	28 000 000	28 000 000	28 000 000	0
Autres immobilisations financières	2 570 000	2 570 000	2 570 000	0
Total des Immobilisations	47 125 079 658	48 537 941 963	35 581 897 485	-1 412 862 305
Créances et autres débiteurs divers	24 919 849 165	25 430 618 951	2 584 470 436	-510 769 786
Banques	167 136 897 583	85 352 328 593	119 777 284 252	81 784 568 990
Caisses	208 832	208 832	208 832	0
Total Actif circulant et Disponibilités	192 056 955 580	110 783 156 376	122 361 963 520	81 273 799 204
TOTAL ACTIF	239 182 035 238	159 321 098 339	157 943 861 005	79 860 936 899
PASSIF	31-décembre-25	31-décembre-24	31-décembre-23	Variations Décembre 2025- Décembre 2024
Capital par dotation initial	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000	0
Capital par dotation complémentaire	816 927 284	816 927 284		0
Réserves légales et facultatives	38 588 005 999	34 588 005 999	30 404 933 283	4 000 000 000
Report à nouveau	5 961 932 674	20 273 200 149	19 198 222 718	-14 311 267 475
Résultat net	124 579 271 274	64 688 522 525	76 074 977 431	59 890 748 749
Total Capitaux propres	179 946 137 231	130 366 655 957	135 678 133 432	49 579 481 274
Dettes Fournisseurs	150 017 682	206 820 584	385 799 602	-56 802 902
Dettes Sociales	267 011 000	83 872 000	123 812 540	183 139 000
Dettes Fiscales	35 405 478 208	20 608 685 279	21 631 115 431	14 796 792 929
Autres créditeurs divers	23 413 391 117	8 055 064 519	125 000 000	15 358 326 598
TOTAL PASSIF	239 182 035 238	159 321 098 339	157 943 861 005	79 860 936 899

1.2 Résultat d'exploitation au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	31-décembre-25	31-décembre-24	Variations Décembre 2025- Décembre 2024
Droits de commercialisation bauxite	82 792 959 362	36 353 344 796	46 439 614 566
Droits d'acquisitions	22 997 109 712	6 866 838 960	16 130 270 752
Droits de Suite	199 756 326 258	137 884 513 847	61 871 812 411
Droits de transport	1 431 419 756		1 431 419 756
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	306 977 815 088	181 104 697 603	125 873 117 485
Achats de matières et fournitures consommées	2 672 045 282	1 058 948 313	1 613 096 969
Frais de développement et Promotion minière	5 169 767 746	3 430 313 702	1 739 454 044
Frais de sécurisation des zones minières	47 980 133 016	34 839 114 003	13 141 019 013
Frais cession transfert de permis	6 000 000 000	4 130 341 301	1 869 658 699
Contribution au programme d'actions prioritaires	65 492 985 438	29 650 054 640	35 842 930 798
Actions communautaires	479 000 000	467 050 000	11 950 000
Autres Services extérieurs	4 023 034 793	5 544 012 696	-1 520 977 903
Impôts et taxes	382 365 390	344 459 841	37 905 549
Autres charges diverses	1 703 096 850	2 351 119 800	-648 022 950
Charges du personnel	6 835 715 037	5 484 219 224	1 351 495 813
Dotations aux amortissements et provisions	1 053 041 800	747 216 556	305 825 244
RESULTAT SUR ACTIVITES ORDINAIRES	165 186 629 736	93 057 847 527	72 128 782 209
Revenus des titres de participation			0
Autres produits divers	4 270 156 636	458 127 100	3 812 029 536
Produits financiers	5 136 458 291	1 444 693 688	3 691 764 603
Pertes financières		-2 548 493 590	2 548 493 590
RESULTAT FINANCIERS	9 406 614 927	-645 672 802	10 052 287 729
RESULTA BRUT AVANT IMPOT	174 593 244 663	92 412 174 725	82 181 069 938
Impôts sur sociétés 30%	-50 013 973 389	-27 723 652 200	-22 290 321 189
RESULTAT NET	124 579 271 274	64 688 522 525	59 890 748 749

1.3 Notes explicatives sur les comptes de bilan et résultat au 31 décembre 2025

1.3.1 Immobilisations

Immobilisations incorporelles	Solde au 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Frais internes recherch. dév. minier	2 063 203 997	304 342 589		2 367 546 586
Développement des Projets Miniers	4 301 907 135	653 701 061		4 955 608 196
Rénovation du Siège Sociale SOGUIPA	1 383 055 752	195 372 500		1 578 428 252
PROJET OR	18 615 965 167	1 250 000 000	6 000 000 000	13 865 965 167
Projet METAUX PRECIEUX	3 542 017 701	0		3 542 017 701
Projet BAUXITIQUES	3 344 911 428	0		3 344 911 428
projet Manganèse	446 600 000	0		446 600 000
Projet de carrière de Senguelen	3 410 522 930	200 810 424		3 611 333 354
Projet Diamant	928 305 133	0		928 305 133
Projet bauxitique en promotion	1 075 000 000	2 233 570 000		3 308 570 000
ACQUISTION TERRAIN ET ETUDES SC SOG	472 500 000	0		472 500 000
Projet construction résidence Loila	1 420 000 000	0		1 420 000 000
Logiciels	96 000 000	0		96 000 000
Total Immobilisations incorporelles	41 099 989 243	4 837 796 574	6 000 000 000	39 937 785 817

Immobilisations corporelles et financières	Solde au 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Terrains à bâtir/camp minier LOILA	1 642 590 000	0	0	1 642 590 000
Aménagement&Agencements bâtiments	350 000 000	0	0	350 000 000
Installations générales	20 360 630	0	0	20 360 630
Autres	45 482 000	0	0	45 482 000
Bâtiment en cours/siège SOGUIPAMI	250 000 000	0	0	250 000 000
Bâtiment en cours/camp minier LOILA	2 002 628 581	0	0	2 002 628 581
Matériel de bureau	324 221 120	0	0	324 221 120
Matériel informatique	1 811 577 137	324 400 000	0	2 135 977 137
Matériel bureautique	227 243 659	0	0	227 243 659
Mobilier de bureau	2 195 616 733	28 700 000	0	2 224 316 733
Matériel et mob. log personnel	667 750 000	0	0	667 750 000
Groupes électrogènes	177 000 000	0	0	177 000 000
Matériel automobile	3 895 915 170	0	0	3 895 915 170
Materiel automobile Utilitaires	1 585 563 782	449 282 921	0	2 034 846 703
Autres Matériels (vélo,motos,etc.....)	172 816 667	0	0	172 816 667
Collections et oeuvres d'art	2 000 000	0	0	2 000 000
Titres de participation influ. nota	28 000 000	0	0	28 000 000
Dépôt pour l'électricité	1 720 000	0	0	1 720 000
Autres dépôts et cautionnements	850 000	0	0	850 000
Total	15 401 335 479	802 382 921	0	16 203 718 400
TOTAL MONTANT BRUT	56 501 324 722	5 640 179 495	6 000 000 000	56 141 504 217

Amortissements	Solde au 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Brevets, licences, logiciels	96 000 000	0	0	96 000 000
Installations et agencements	124 097 684	41 584 263		165 681 947
Matériels	3 416 419 459	494 073 279		3 910 492 738
Matériels de transport	4 326 865 616	517 384 258		4 844 249 874
Total	7 963 382 759	1 053 041 800	0	9 016 424 559
TOTAL GENERAL NET	48 537 941 963	4 587 137 695	6 000 000 000	47 125 079 658

1.3.2 Actif circulant et disponibilités

Actif circulant et Disponibilités	31/12/2024	Variations nettes	31/12/2025
Autres débiteurs divers	25 879 081 572	-959 232 407	24 919 849 165
Banques	85 482 722 474	81 654 175 109	167 136 897 583
Caisses	208 832	0	208 832
Total de l'Actif circulant et Disponibilités	111 362 012 878	80 694 942 702	192 056 955 580

1.3.3 Capitaux propres

Avant affectation du résultat 2025	Montants en GNF			
	Soldes ouverture 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Soldes clôture 31/12/2025
Dotation initiale	10 000 000 000	0	0	10 000 000 000
Dotations complémentaires	816 927 284	0	0	816 927 284
Réserve Légale	2 000 000 000	0	0	2 000 000 000
Réserves facultatives	32 588 005 999	4 000 000 000	0	36 588 005 999
Report à nouveau créditeur	20 273 200 149	5 961 722 674	20 273 200 149	5 961 722 674
Résultat en instance d'affectation	64 688 732 525	20 273 200 149	84 961 722 674	210 000
Bénéfice de l'exercice de 2025		124 579 271 274		124 579 271 274
Total Capitaux propres	130 366 865 957	154 814 194 097	105 234 922 823	179 946 137 231

Proposition d'affectation du résultat 2025	Montants disponibles	Dividendes	Réserves	Soldes après affectations
Report à nouveau créditeur	5 961 722 674			5 961 722 674
Résultat en instance d'affectation	210 000		210 000	-
Bénéfice de l'exercice de 2025	124 579 271 274	100 000 000 000	24 579 271 274	-
Total	130 541 203 948	100 000 000 000	24 579 481 274	5 961 722 674

1.3.4 Dettes et créiteurs divers

Dettes et Créiteurs divers	31/12/2024	Variations nettes	31/12/2025
Fournisseurs d'exploitation	812 539 586	662 521 904	150 017 682
Dettes fiscales	20 603 702 779	-14 801 775 429	35 405 478 208
Dettes Sociales	61 782 000	-205 229 000	267 011 000
Autres dettes	8 055 064 519	-15 358 326 598	23 413 391 117
Total Dettes et Créiteurs divers	29 533 088 884	-29 702 809 123	59 235 898 007

Fournisseurs et créiteurs divers	Montants
Collectif fournisseurs	150 017 682
Total Fournisseurs et créiteurs divers	150 017 682

Dettes fiscales	Montants
Etat - impôt sur le bénéfice	34 546 706 411
Etat, impôts et taxes R à la Source	62 849 950
Autres impôts et contributions	393 028 259
Retenues non salariaux	402 893 588
Total dettes fiscales	35 405 478 208

Dettes sociales	Montants
Personnel - avances & acomptes	222 786 000
Sécurité sociale CNSS	4 225 000
Dettes provisionnées pour congés à	40 000 000
Total dettes sociales	267 011 000

1.3.5 Compte de résultat opérationnel

COMPTE DE RESULTAT OPERATIONNEL	31/12/2025	31/12/2024	Variations	
			Absolue	%
Revenus de commercialisation	82 792 959 362	36 353 344 796	46 439 614 566	128%
Droits de suite	199 756 326 258	137 884 513 847	61 871 812 411	45%
Revenu Droit d'acquisition	22 997 109 712	6 866 838 960	16 130 270 752	
Autres produits accessoires	1 431 419 756	458 127 100	973 292 656	212%
TOTAL PRODUITS	306 977 815 088	181 562 824 703	125 414 990 385	69%
Matières et fournitures consommées	1 656 879 263	1 058 948 313	597 930 950	56%
Services Extérieurs	130 160 087 012	78 060 886 342	52 099 200 670	67%
Impôts et Taxes	382 365 390	344 459 841	37 905 549	11%
Frais divers de gestion	1 703 096 850	2 351 119 800	-648 022 950	-28%
VALEUR AJOUTEE	173 075 386 573	99 747 410 407	73 327 976 166	74%
Charges de personnel	6 835 715 037	5 484 219 224	1 351 495 813	25%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	166 239 671 536	94 263 191 183	71 976 480 353	76%
Dotations amortissements et provisions	1 053 041 800	747 216 556	305 825 244	41%
RESULTAT D'EXPLOITATION	165 186 629 736	93 515 974 627	71 670 655 109	41%
Produits financiers	9 406 614 927	1 444 693 688	7 961 921 239	551%
Charges financières		2 548 493 590	-2 548 493 590	-100%
RESULTAT FINANCIER	9 406 614 927	-1 103 799 902	10 510 414 829	-952%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	174 593 244 663	92 412 174 725	82 181 069 938	89%
Impôt sur le résultat	50 013 973 389	27 723 652 200	22 290 321 189	80%
RESULTAT NET	124 579 271 274	64 688 522 525	59 890 748 749	93%

Au 31 Décembre 2025	Droits Commercialisation		Droits de suite		Droits d'acquisition et Transports		Total Chiffre d'Affaires	
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CLIENTS	Montant USD	Montant GNF	Montant USD	Montant GNF	Montant USD	Montant GNF	Montant USD	Montant GNF
CHALCO	2 757 227,20	23 795 055 480	4 050 484,44	34 950 304 078	0,00	0	6 807 711,64	58 745 359 558
ASHAPURA	504 028,29	4 339 607 755	2 896 867,83	25 116 020 945	0,00	0	3 400 896,12	29 455 628 700
CDM-CHINE	744 603,01	6 401 177 524	0,00	0	0,00	0	744 603,01	6 401 177 524
SMB	4 141 849,65	35 673 431 682	0,00	0	0,00	0	4 141 849,65	35 673 431 682
DYNAMIC MINING	206 277,87	1 779 787 352	0,00	0	0,00	0	206 277,87	1 779 787 352
CBG	468 213,22	4 048 889 864	0,00	0	0,00	0	468 213,22	4 048 889 864
SPIC	268 814,03	2 322 141 354	0,00	0	0,00	0	268 814,03	2 322 141 354
AMC	511 769,76	4 432 868 351	0,00	0	0,00	0	511 769,76	4 432 868 351
SMB(HOUDA-SANTOU)	0,00	0	10 435 336,14	88 736 960 535	0,00	0	10 435 336,14	88 736 960 535
GBT	0,00	0	1 266 681,92	11 014 551 973	0,00	0	1 266 681,92	11 014 551 973
WCS	0,00	0	408 972,75	3 534 870 684	0,00	0	408 972,75	3 534 870 684
CAMEN RESOURCES	0,00	0	3 935 456,16	34 141 555 401	0,00	0	3 935 456,16	34 141 555 401
SIMFER	0,00	0	261 004,24	2 262 062 642	0,00	0	261 004,24	2 262 062 642
DIVERS	0,00	0	0,00	0	2 824 090,48	24 428 529 468	2 824 090,48	24 428 529 468

TOTAL	9 602 783,03	82 792 959 362	803	23 254	258	199 756 326	2 824 090,48	24 428 529 468	35 681 676,99	306 977 815 088
--------------	---------------------	-----------------------	------------	---------------	------------	--------------------	---------------------	-----------------------	----------------------	------------------------

Montants en GNF		
Autres produits	31/12/2025	31/12/2024
Autres produit	4 270 156 636	158 127 100
Revenus des titres de participation	2 639 638 275	300 000 000
Gain de change	2 496 820 016	1 444 693 688
TOTAL DES PRODUITS	9 406 614 927	1 902 820 788

Montants en GNF		
Matières et fournitures consommées	31/12/2025	31/12/2024
Electricité	146 137 496	142 032 230
Achat de carburant	1 110 370 000	715 500 000
Ach fournitures bureau non stockable	136 009 527	88 242 245
Achat petits matériels & outillages		3 141 436
Achat travaux matériels & équipement	264 362 240	110 032 402
Total Matières et fournitures consommées	1 656 879 263	1 058 948 313

Montants en GNF		
Services extérieurs	31/12/2025	31/12/2024
Entretien et réparations des biens		76 180 002
Entretien et réparation biens mobiliers	370 360 963	178 602 800
Assurances matériel dev transport	48 906 216	35 663 671
Documentation Générale et technique	6 000 000	11 225 000
Autres charges de publicité et relations	289 573 880	294 512 104
Frais de télécommunications	300 324 960	296 400 000
Autres frais bancaires	1 421 853 194	2 108 939 492
Honoraires	127 600 000	392 788 906
Revue et Certification des Comptes	200 000 000	200 000 000
Rémunération des autres prestataire	163 202 000	166 940 000
Frais formation Personnel en Guinée et à l'étranger	72 186 000	239 000 000
Frais Formation Pers Etrangers/séminaires	787 345 513	492 284 549
Réceptions	101 950 100	128 825 000
Missions en Guinée	156 914 236	191 800 000
Missions à l'Extérieur	991 983 750	730 851 172
Promotion minière	4 529 270 194	2 978 465 782
Frais cession transfert de permis	6 000 000 000	4 130 341 301
Action Communautaire	479 000 000	467 050 000
Sécurisation des zones minières	47 980 133 016	34 839 114 003
CONTRIBUT PROGRAME ACTIONS PRIORITAIRES	65 492 985 438	29 650 054 640
Autres charges promotion des projet	640 497 552	451 847 920
Total Services Extérieurs	130 160 087 012	78 060 886 342

Montants en GNF		
Impôts et taxes	31/12/2025	31/12/2024
Taxes sur appointements et salaires	382 365 390	330 459 841
Autres droits	2	14 000 000
Total Impôts et taxes	382 365 392	344 459 841

Montants en GNF		
Frais divers de gestion	31/12/2025	31/12/2024
Jeton de présence	40 000 000	70 000 000
Indemnités des Administrateurs	374 117 648	879 237 573
Frais d'organisation Conseil Adm	7 000 000	10 000 000
Rémunérations des Directeurs	901 968 000	901 968 000
Charges diverses	380 011 200	489 914 227
Total Frais de gestion	1 703 096 848	2 351 119 800

Montants en GNF		
Frais de personnel	31/12/2025	31/12/2024
Rémunérations personnel national	4 105 713 469	3 370 882 991
Congés payés	120 000 000	0
Indemnités de logement	72 000 000	72 000 000
Indemnités de représentation	42 000 000	42 000 000
Indemnités de scolarité	30 000 000	30 000 000
Autres indemnités et avantages pers	1 468 164 965	1 055 989 515
Autres indemnités et avantages	528 965 600	512 601 000
CNSS	153 900 000	145 800 000
Frais médicaux des Dirigeants	314 971 003	254 945 718
Total Frais du personnel	6 835 715 037	5 484 219 224

1.3.6 Contribution financière au Budget national

CONTRIBUTION EN IMPOTS ET TAXES	Montants 2018	Montants 2019	Montants 2020	Montants 2021	Montants 2022	Montants 2023	Montants 2024	Montants 2025
Impôt sur les sociétés	3 138 138 900	5 799 190 997	4 431 816 000	6 173 068 593	34 637 276	32 603 561 400	27 723 652 200	50 013 973 389
Dividendes versés à l'Etat	2 500 000 000	2 500 000 000	5 000 000 000	6 000 000 000	10 000 000	50 000 000 000	75 000 000 000	100 000 000 000
TVA sur fournisseurs	16 387 875	17 264 475	16 942 120	24 187 500	22 954	34 244 549	50 010 049	32 224 512
Retenues sur salaires et versements forfaitaires	203 745 250	335 401 683	237 636 450	360 070 756	407 896	383 422 520	428 353 402	382 365 390
Retenues sur prestataires étrangers	355 943 944	93 333 334	263 199 652	344 701 350			129 159 266	129 159 266
Autres contributions	111 016 787	722 482 305	305 667 710	161 370 217	178 116	29 100 440	189 304 889	263 868 993
Total estimé	6 325 232 756	9 467 672 794	10 255 261 932	13 063 398 416	45 246 243 161	83 050 328 909	103 520 479 806	150 821 591 550

2.4.2 Ressources Humaines

- **Effectif de la Société**

L'effectif total de la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI) à la date du 31 Décembre 2025 est de trente-trois (33) cadres et agents dont onze (11) femmes et vingt (22) hommes.

Ce sont :

- 5 Directeurs (dont 2 femmes),
- 1 Contrôleur Interne,
- 9 Chefs de Services,
- 3 Chargés d'Étude,
- 9 Agents d'encadrement,
- 3 Agents d'exécution et 2 Agents de service.

Parmi les 31 travailleurs de la SOGUIPAMI, nous avons deux (2) cadres du ministère des Mines et de la Géologie en détachement auprès de la société.

Au titre de la formation, plusieurs cadres ont bénéficié de formation en Guinée et à l'étranger au cours de cette période (janvier-décembre 2025).

- **Masse Salariale**

Tous les employés de la SOGUIPAMI sont immatriculés à la CNSS. Les cotisations patronales sont payées chaque mois.

Ci-dessous, le tableau récapitulatif des montants payés à la CNSS, les Retenues et Traitement sur Salaire ainsi que les Versements Forfaitaires de l'exercice budgétaire Janvier à Décembre 2025 :

Les Montants sont en GNF

Mois	Salaire Brut	CNSS	RTS	VF
Janvier	487 224 183	16 100 000	42 626 306	29 023 451
Février	509 570 583	17 825 000	43 860 786	30 341 735
Mars	513 242 583	17 825 000	44 086 586	30 562 055
Avril	520 928 392	18 400 000	44 941 606	31 015 704
Mai	523 318 392	18 400 000	45 075 686	31 159 104
Juin	523 318 392	18 400 000	45 075 686	31 159 104
Juillet	523 318 392	18 400 000	45 075 686	31 159 104
Août	523 318 392	18 400 000	45 075 686	31 159 104
Septembre	516 474 392	17 825 000	44 836 286	30 755 964
Octobre	515 337 256	17 825 000	44 665 716	30 687 735
Novembre	515 337 256	17 825 000	44 665 716	30 687 735
Décembre	515 337 256	17 825 000	44 665 716	30 687 735
TOTAL	6 186 725 469	215 050 000	534 651 461	368 398 528

- **Frais médicaux :**

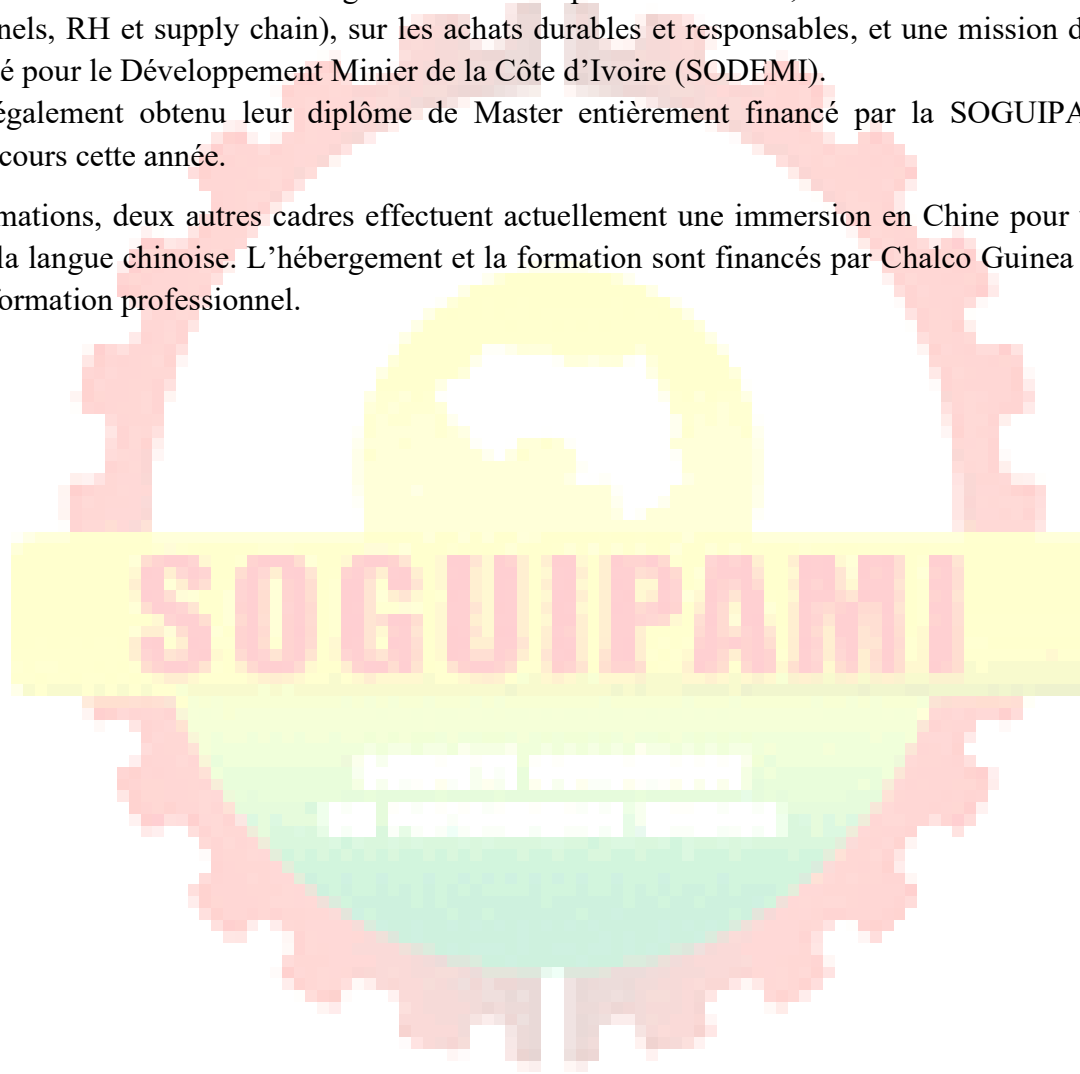
Le personnel de la SOGUIPAMI ainsi que les membres de leur famille ont commencé à bénéficier d'une couverture médicale à hauteur de 80 % depuis le 1^{er} mars 2024. Les frais Médicaux et Pharmaceutique pour la période janvier à décembre s'élèvent à environ **85 614 800 GNF**.

- **Formation**

Dans le cadre du renforcement des capacités du personnel, des cadres et agents ont bénéficié des formations au cours de l'année notamment en Gouvernance et Management des Entreprises Africaines, en Contenu local dans les mines en Afrique (Aspects opérationnels, RH et supply chain), sur les achats durables et responsables, et une mission d'échange d'expériences au sein de la Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI).

Deux cadres ont également obtenu leur diplôme de Master entièrement financé par la SOGUIPAMI et trois autres ont commencé leur parcours cette année.

En plus de ces formations, deux autres cadres effectuent actuellement une immersion en Chine pour une durée d'un an pour l'apprentissage de la langue chinoise. L'hébergement et la formation sont financés par Chalco Guinea Company dans le cadre du programme de formation professionnel.



III. DEFIS, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES.

La SOGUIPAMI évolue dans un environnement complexe et concurrentiel, c'est pourquoi il est envisagé la mise à jour de son plan stratégique pour l'adapter aux orientations du programme Simandou 2040.

En attendant la finalisation de ce travail, la société doit intégrer les changements intervenus dans le secteur minier avec le démarrage de l'exploitation du simandou et l'entrée en activité d'une nouvelle société minière dédiée exclusivement à l'exploitation de l'ancien permis de GAC.

La création de cette nouvelle société d'Etat vient conforter le rôle central de la SOGUIPAMI qui est la seule société holding de l'Etat chargée de par la loi, de la gestion de toutes les participations publiques et pouvant créer autant de filiales que de substances minérales.

Malgré ce rôle central de la société, elle est confrontée à des difficultés d'ordre administratif dans la délivrance des permis miniers, sans lesquels, la société ne peut évoluer pour devenir une véritable société minière.

Pour les années à venir un accent particulier sera mis :

- Sur une meilleure gestion du portefeuille d'actions, de participations ou d'intérêts financiers de l'Etat dans les sociétés minières en relation avec l'administration minière ;
- Sur la recherche minière dans les domaines de l'or et de la bauxite, afin de pouvoir ouvrir seule ou en partenariat une mine ;
- Sur le transport maritime de minerai, à travers la GUITRAM, afin de permettre à notre pays d'être présent sur ce segment ;
- Sur la mise en œuvre effective du droit de commercialisation de l'Etat auprès des sociétés minières évoluant dans la bauxite et le fer, afin de maximiser les profils de la SOGUIPAMI.

IV. CONCLUSION

La SOGUIPAMI est devenue une société performante avec des résultats croissants d'année en année et ce malgré les contraintes opérationnelles.

De 2018 à fin 2025, la SOGUIPAMI a contribué au Budget de l'Etat pour :

- 2018 : Impôts et dividendes : GNF 6.3 milliards ;
- 2019 : Impôts et dividendes : GNF 9.4 milliards ;
- 2020 : Impôts et dividendes : GNF 10 milliards ;
- 2020 : Impôts et dividendes : GNF 10 milliards ;
- 2021 : Impôts et dividendes : GNF 13 milliards ;
- 2022 : Impôts et dividendes : GNF 45.2 milliards ;
- 2023 : Impôts et dividendes : GNF 83 milliards ;
- 2024 : Impôts et dividendes : GNF 103.5 milliards ;
- 2025 : Impôts et dividendes : GNF 150 milliards (paiement finaliser avec le versement de GNF 100 milliards en dividendes en février 2026 et le solde de l'IS.

Ce résultat actuel a été atteint grâce au soutien de Son excellence Monsieur le Président de la République, Mamadi DOUMBOUYA, qui a bien voulu doter la société de nouveaux statuts, devant lui permettre de jouer son rôle dans l'économie nationale.

Le rôle d'accompagnement et de suivi régulier de Monsieur le Ministre secrétaire général de la Présidence de la République et du conseil d'administration ont permis la réalisation de certains objectifs de la société.

Les perspectives d'évolution de la SOGUIPAMI sont bonnes grâce à sa stabilité financière, le professionnalisme de son personnel et la vision éclairée du Président de la République.

Le Directeur Général